



CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRES

N° **AO-010**/2026

ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS
DU CENTRE D'HEBERGEMENT DES EQUIPES NATIONALES

SOMMAIRE

A – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP).....	3
B – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP).....	17
C – ANNEXES TECHNIQUES.....	19
D – BORDEREAUX DES PRIX.....	20
E – ANNEXES.....	21

**A – CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
(CCAP)**

I/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

La Fédération Tunisienne de Football se propose de lancer un appel d'offres auprès des fournisseurs en vue de l'acquisition du mobilier et des équipements destinés au centre d'hébergement des équipes nationales.

ARTICLE 2 : FINANCEMENT DU MARCHE

Le financement du présent marché est assuré par le budget de la Fédération Tunisienne de Football.

ARTICLE 3 : RESPECT DES CONDITION DU CAHIER DES CHARGES

La soumission doit être conforme à tous égards aux exigences des documents du présent cahier des charges présent.

Tout soumissionnaire qui ne respecte pas les conditions du présent appel d'offres sera éliminé de plein droit.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à l'appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux fournisseurs opérant dans le domaine de fourniture et pose du mobilier et des équipements.

Le soumissionnaire pourrait être constitué par un regroupement de sociétés. Dans le cas de groupement, une seule société doit assurer le vis à vis concernant toutes les missions afférentes au présent marché.

A ce titre elle demeure le seul responsable de la bonne exécution du présent marché.

La nature du groupement doit être indiquée clairement, tout en fournissant les pièces mentionnant la nature du groupement, ainsi que l'habilitation de la société soumissionnaire à représenter le groupement.

L'offre doit parvenir à l'heure indiquée dans l'avis de de l'appel d'offre au Bureau d'Ordre de la FTF à l'adresse suivante :

Fédération Tunisienne de Football, Stade Annexe d'el Menzah, 1003 El Menzah

Sous pli fermé avec mention :

A NE PAS OUVRIR

Appel d'Offres N° AO-010/2026
ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS
DU CENTRE D'HEBERGEMENT DES EQUIPES NATIONALES

Toute offre parvenue en dehors des délais et l'heure fixée sera **rejetée**. Le cachet du Bureau d'ordre fait foi.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer ou lui apporter quelque modification que ce soit sous peine de nullité.

Toute offre dont l'enveloppe extérieur comporte une indication ou fait référence au nom du soumissionnaire sera systématiquement rejetée.

ARTICLE 5 : CONSISTANCE DU DOSSIER DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent dossier d'appel d'offres comporte les pièces ci-après :

- La soumission qui constitue l'acte d'engagement
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- L'offre de prix
- Les annexes

ARTICLE 6 : DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT

Au cas où certains soumissionnaires auraient des renseignements à demander ou des doutes sur la signification exacte de certaines parties des documents de l'appel d'offres, ils devront en référer par écrit ou par E-mail à la FTF (directeur@ftf.org.tn), en vue d'obtenir des éclaircissements nécessaires avant de transmettre leur offre, **Quatre (04) jours** au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Si les questions sont fondées : les réponses et tout document additif (en vue de rendre plus claire la compréhension des documents ou d'apporter des modifications techniques ou autres) de réponse seront transmis à tous les soumissionnaires en possession du dossier **Trois (03) jours** au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Aucune réponse ne sera faite à des questions verbales ou à toute interprétation, émanant d'un tiers.

ARTICLE 7 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres pendant ***une période de cent vingt (120) jours*** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 8 : EFFET DES SOUMISSIONS

Le soumissionnaire non retenu ne peut prétendre à aucune indemnité, les motifs de rejet peuvent être communiqués sur demandes aux soumissionnaires non retenus.

RTICLE 9 : SUITE RESERVEE AUX OFFRES

La **FTF** se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres si aucune d'elles ne lui paraît acceptable soit du point de vue technique, soit en raison des prix et des délais proposés ou pour tout autre motif.

Dans ce cas, les soumissionnaires ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, demander une indemnisation.

ARTICLE 10 : USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE – MONNAIE TUNISIENNE

Toutes les pièces remise par le soumissionnaire, à quelque titre que ce soit, en application du présent appel d'offre ; seront établies exclusivement :

- En langue française ou anglaise
- En se référant à la monnaie tunisienne (Dinars Tunisien)

ARTICLE 11 : L'ATTRIBUTION DU MARCHE

La FTF affichera les résultats de la mise en concurrence et le nom du titulaire du marché dans un communiqué sur **le site web de la FTF**.

La Notification du marché ne peut être envoyée aux soumissionnaires retenus qu'après l'expiration d'un délai de **cinq (05) jours** ouvrables à compter de la date de la publication des résultats de l'appel d'offres.

ARTICLE 12 : PRESENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges de l'appel d'offre du Site Web de la Fédération Tunisienne de Football **www.ftf.rg.tn** :

L'offre proposée doit contenir :

- Les documents administratifs
- L'offre Technique
- L'offre Financière

L'offre doit obligatoirement contenir et sous peine de nullité toutes les pièces suivantes dument organisées, remplies, datées, signées et cachetées : une enveloppe extérieure, une enveloppe 1 (offre technique) et une enveloppe 2 (offre financière).

A - Les Documents Administratifs :

N°	DESIGNATION DES DOCUMENTS	MODE D'ETABLISSEMENT	OBSERVATIONS
1	Modèle - Cautionnement provisoire Le cautionnement doit être présenté sous réserve de rejet de l'offre.	Copie du modèle figurant en annexe à produire par le soumissionnaire. Montant de la caution provisoire = 6000 dinars	Date signature et cachet de l'établissement bancaire à la fin du document. Validité de la caution : Validité de l'offre Condition de libération de la caution : Ceux éliminés et non retenus : directement après le choix.

			Pour celui retenu : après dépôt de la caution définitive dans un délai de 20 jours à partir du jour suivant de la date de notification du marché.
2	Modèle - Cautionnement définitive	Copie du modèle figurant en annexe à produire par le soumissionnaire.	Cas du soumissionnaire retenu : dépôt la caution définitive pour libérer la caution provisoire
3	Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire	Fiche établie selon modèle en annexe.	Date signature et cachet du soumissionnaire
4	Fiche contact avec le soumissionnaire	Fiche établie selon modèle en annexe.	Date signature et cachet du soumissionnaire
5	Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine.	Fiche établie selon modèle en annexe.	Date signature et cachet du soumissionnaire
6	Un extrait RNE pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine, pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie,	Extrait réglementaire	RNE ayant une date d'émission ne dépassant pas (03) mois
7	Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes	Fiche établie selon modèle en annexe.	Date signature et cachet du soumissionnaire

	procédures de conclusion d'un marché et des étapes de son exécution,		
8	Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un employé au sein de la FTF ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans,	Fiche établie selon modèle en annexe.	Date signature et cachet du soumissionnaire
9	Cahier des clauses administratives particulières C.C.A.P	Lecture attentive et respect total	Document paraphé, daté et signé avec cachet de l'établissement à fournir et transmettre dans le dossier administratif

B - L'offre technique

1/ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) paraphé, daté, signé avec cachet après lecture attentive et respect total + annexes techniques du mobilier et des équipements.

2/ Une Photo réelle de chaque article demandé.

C - L'offre financière

L'offre financière doit contenir les pièces suivantes :

- La soumission.
- L'offre de prix.

Les soumissionnaires doivent remplir en chiffres et en lettres les prix figurant dans le bordereau des prix.

Les soumissionnaires sont tenus de présenter une seule et unique offre financière et sans variantes par lot, faute de quoi toute l'offre sera rejetée : un détail de prix pour chaque équipement appartenant au lot est obligatoire.

Après transmission de son offre financière, le soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque motif que ce soit sous peine de nullité.

Les soumissionnaires, dont l'offre financière n'est pas retenue, ne peuvent en aucun cas contester pour quelque motif que ce soit, le choix d'un concurrent, ni être indemnisés de ce fait.

Toute offre ne respectant pas les présentes conditions sera rejetée.

ARTICLE 13 : PRIX DE L'OFFRE

Les prix indiqués par le soumissionnaire sur la lettre de soumission selon le modèle annexée aux cahiers des charges et les bordereaux de prix seront conformes aux stipulations ci-après :

Les prix **sont fermes et non révisables** pendant toute la durée d'exécution du marché et ne pourront varier en aucune manière.

Les prix indiqués doivent correspondre à la totalité des articles du lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article.

Les prix doivent être libellés en dinars tunisiens et présentés dans la lettre de soumission comme suit :

- Les prix hors TVA
- Les TVA appliquées et les autres taxes éventuelles
- Le montant total de l'offre hors taxes
- Le montant total de l'offre en toutes taxes comprises.

Les prix doivent être détaillés conformément aux bordereaux des prix.

ARTICLE 14 : SIGNATURE DES OFFRES

La soumission et les bordereaux des prix, Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) doivent être paraphés à chaque page, signés, en apposant le cachet humide, par le soumissionnaire lui-même ou par son représentant dûment habilité.

ARTICLE 15 : DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres techniques et financières, ainsi que tout autre document constitutif de la soumission, doivent parvenir au Bureau d'Ordre de la FTF, au plus tard à la date limite de réception des offres indiquées dans l'avis d'appel d'offres publié.

Le cachet du Bureau d'Ordre de la FTF faisant foi, toute offre reçue après le délai imparti sera rejetée.

Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions de l'appel d'offres sera déclarée nulle ou non avenue.

Seuls les plis qui ont été reçus au plus tard à la date limite et heure fixées pour la réception des offres seront ouverts.

Après envoi de son offre, le soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 16 : OUVERTURE DES OFFRES

La commission d'ouverture des plis se réunit pour ouvrir les enveloppes externes et les enveloppes contenant les offres techniques et financières, et ce en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, au plus tard **le lendemain** après **l'heure limite des remises des offres**.

La commission d'ouverture des offres peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter les documents de leurs offres dans un délai **de cinq (05) jours** à partir du jour suivant de l'ouverture des plis directement au bureau d'ordre de la FTF.

ARTICLE 17 : ELIMINATION DES OFFRES

Sont éliminées les offres :

- Parvenues ou reçues après la date et l'heure limites de réception des offres.
- Toute offre qui ne respecte pas les présentes conditions de l'appel d'offres sera déclarée nulle ou non avenue.
- Les offres des soumissionnaires non conformes à l'objet de l'appel d'offres seront éliminées.
- La non présentation du caution provisoire constitue un motif de rejet d'office de l'offre.
- La non présentation de l'offre technique ou financière.
- Une offre de prix non claire.

ARTICLE 18 : EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres est assurée par une commission d'évaluation des offres désignée par Fédération Tunisienne de Football.

Elle effectue l'évaluation et l'analyse des offres conformément à la procédure suivante:

1. La commission d'évaluation procède dans une première étape à la vérification, outre des documents administratifs et du cautionnement provisoire, de la validité des documents constitutifs de l'offre technique et financière, à l'élimination des offres non conformes aux spécifications mentionnées dans le C.C.T.P et à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant.
2. La commission d'évaluation procède dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière **la moins disante** et propose de lui attribuer le marché en cas de sa conformité aux cahiers des charges. Si ladite offre technique s'avère non conforme aux cahiers des charges, il sera procédé selon la même méthodologie,

pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

La commission a le droit de demander un complément des pièces administratives (sauf la caution provisoire qui constitue la non présentation un motif de rejet)

II/ CONDITIONS D'EXECUTION

ARTICLE 1 : DELAI D'EXECUTION

Les délais d'exécution du présent marché seront exécutés dans un délai de **21 jours** y compris dimanche et jours fériés à partir de la date du bon de commande.

ARTICLE 2 : AVANCE SUR MARCHÉ

Le titulaire du marché peut bénéficier, à sa demande, d'une avance sur le montant initial du marché, égale à trente pour cent (**30 %**) du montant du marché, toutes taxes comprises

Le versement de cette avance est subordonné à la présentation d'une garantie bancaire à première demande couvrant le montant total de l'avance.

ARTICLE 3 : CAUTION DE SOUMISSION

Le soumissionnaire doit fournir une caution bancaire provisoire selon le lot auquel il veut participer.

La caution provisoire doit être établie conformément au modèle en annexe, et elle doit couvrir le délai de validité de l'offre, à défaut la soumission sera rejetée.

Pour les soumissionnaires non retenus, La FTF restituera la caution de soumission après validation du choix du soumissionnaire.

Cette caution doit être établie auprès d'une banque installée en Tunisie et soumise au Droit Tunisien.

Elle est, et reste, valable durant tout le délai de validité de la soumission.

La caution provisoire est libérée ou restituée au titulaire du marché après constitution de la caution définitive et ce, dans un délai maximal **de vingt (20) jours** à partir de la notification du marché.

Pour le soumissionnaire retenu, la caution provisoire (de soumission) sera remplacée par une caution définitive de **3% (trois pour cent)** du montant du marché.

La caution définitive reste affectée à la garantie de la bonne exécution du marché et au recouvrement des sommes dont le titulaire serait reconnu débiteur au titre de ce marché.

ARTICLE 4 : AUGMENTATION OU DIMINUTION DANS LA MASSE DES PRESTATIONS

En cas d'augmentation ou de diminution dans la masse des prestations, le titulaire du marché ne peut élever aucune réclamation ou réserve tant que cette augmentation ou diminution n'excède pas une limite fixée à vingt pour cent (20%) du montant du marché.

Au cas où l'augmentation dépasse cette limite, le titulaire du marché peut demander la résiliation du marché sans réclamer d'indemnités à condition de présenter une demande écrite à cet effet à la FTF dans ***un délai de 45 jours*** à compter de la réception de l'acte entraînant ladite augmentation.

Au cas où la diminution dépasse cette limite, le titulaire peut demander soit la résiliation du contrat dans les conditions prévues ci-dessus soit réclamer, à titre de dédommagement, une indemnité qui, à défaut d'entente amiable, sera déterminée par la juridiction compétente.

ARTICLE 5 : ECHANTILLONNAGE ET VALIDATION

Le titulaire devra fournir un **échantillon/prototype** ("Chambre témoin") des pièces principales avant le lancement de la fabrication en série.

Validation obligatoire des nuanciers de tissus, bois et finitions par le Maître d'Ouvrage / Architecte.

ARTICLE 6 : LIVRAISON ET MONTAGE

Logistique : Transport jusqu'aux étages sous la responsabilité du fournisseur.

Installation : Assemblage, fixation au sol/mur (si nécessaire) et mise en place selon le plan d'aménagement fourni.

Gestion des déchets : Évacuation et recyclage de tous les emballages (cartons, plastiques, palettes) après installation.

ARTICLE 7 : RECEPTION DES EQUIPEMENTS

Le mobilier et Les équipements devront être, lors de la livraison, conformes aux caractéristiques techniques indiquées dans le C.C.T.P.

La FTF se réserve le droit de faire appel à des experts ou à des techniciens de son choix pour examiner le mobilier et les équipements à réceptionner.

Le mobilier ou les équipements manquants, détérioré ou refusé pour vice de fabrication ou non-conformité feront l'objet d'un constat en vertu duquel la FTF demandera son remplacement aux frais du titulaire.

Dans ce cas, les frais de constat et d'expertise seront à la charge du titulaire.

Le mobilier ou L'équipement défectueux sera considéré comme n'ayant jamais été livré et son remplacement devra être réalisé dans les délais fixés.

Réception provisoire :

La réception provisoire interviendra dans un délai d'un (**01**) **mois** à compter de la date de la mise en place.

Pour tout mobilier / équipement, la réception provisoire sans réserve sera prononcée par écrit après :

- La réception quantitative de tous le mobilier et les équipements.
- L'achèvement des opérations de montage, et de mise en service par le titulaire du marché,
- Les essais et les tests de bon fonctionnement de l'ensemble de mobilier et des équipements commandés selon les spécifications indiquées.

Réception définitive :

La réception définitive sera prononcée par un procès-verbal dûment signé par les représentants des deux parties (la FTF et le titulaire du marché) après l'achèvement de la période de garantie pour autant que le titulaire ait rempli à cette date toutes ses obligations.

ARTICLE 8 : PENALITES DE RETARD

La FTF prévoit les pénalités pour retard de réception au titulaire du marché.

Pour chaque jour de retard apporté au délai de livraison des équipements, d'installation et de mise en service conformément au délai, celui-ci subira une pénalité de retard calculée de **deux pour mille (2‰)** sur la valeur du marché.

Le montant total des pénalités ne doit pas dépasser **cinq pour cent (05%)** du montant définitif du marché.

ARTICLE 9 : GARANTIE

Le mobilier et les équipements fournis sont soumis à un délai de garantie contre tout vice ou défaut de qualité.

Ce délai est d'un minimum **de 12 mois** à partir de la date de la réception provisoire sans réserve.

Au titre de cette garantie le titulaire s'engage à remettre en état ou à remplacer à ses frais les équipements qui seraient reconnues défectueuses.

Cette garantie couvre également les frais consécutifs de déplacement du personnel, de conditionnement, d'emballage et de transport de matériel nécessaires pour la remise en état ou le remplacement.

Pendant la période de garantie, le titulaire doit exécuter les réparations qui lui sont prescrites dans un délai maximum de quinze **(15) jours** à partir de la date de notification de la FTF.

Le délai de garantie sera alors automatiquement prolongé d'un nombre de jours égal au nombre de jours écoulé entre la date de notification adressée au titulaire et la date de la remise en état de bon fonctionnement d'équipement.

ARTICLE 10 : RETENUE DE GARANTIE

Il sera prélevé sur les paiements une retenue de garantie dont la valeur est de cinq pour cent **(05 %)** du montant des acomptes à payer au titre du contrat d'achat.

Cette retenue de garantie, sera restituée à l'expiration du délai de **quatre (04) mois** à partir de la date de la réception définitive des équipements, à condition que le titulaire ait accompli toutes les obligations à sa charge et satisfait notamment toutes les réserves éventuelles émises par la FTF par référence aux clauses contractuelles.

ARTICLE 11 : CAS DE RESILIATION

La résiliation de plein droit intervient :

- En cas de décès du titulaire, sauf si l'autorité contractante accepte la continuation du marché par les ayants droit.
- En cas d'incapacité physique manifeste et durable du titulaire du marché.
- En cas de faillite du titulaire sauf si l'autorité contractante accepte les offres éventuellement faites par les créanciers dudit titulaire.

Lorsque la résiliation est prononcée dans les cas indiqués au présent article, aucune indemnité n'est due au titulaire ou à ses ayants droit.

La FTF peut résilier le marché au cas où le titulaire d'un marché n'a pas rempli ses obligations.

Dans ce cas, la FTF le met en demeure, par lettre recommandée, d'y satisfaire dans un délai **de dix (10) jours** à compter de la date de notification de la mise en demeure.

Passé ce délai, la FTF pourra résilier purement et simplement le marché.

La décision de résiliation du marché doit être notifiée par lettre recommandée au titulaire du marché.

ARTICLE 12 : CONFIDENTIALITE ET SECRET PROFESSIONNEL

Le contenu du présent cahier des charges est fourni à titre confidentiel. Tout soumissionnaire qui reçoit ou détient le présent document s'engage à n'en utiliser le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle des soumissions. Il s'engage en outre à ne pas en divulguer le contenu, en tout ou en partie, sous aucun prétexte.

Le soumissionnaire s'engage à ne pas rendre public ou divulguer à qui que ce soit sous forme écrite, orale, ou électronique les résultats de la mission ou toute information à laquelle il a eu accès dans l'exécution de sa mission.

La FTF interdit aux soumissionnaires et au titulaire de délivrer via n'importe quel moyen de communication, toute information confidentielle relative à la mission

Et d'une façon générale, le soumissionnaire est tenu au secret professionnel dont il aura eu connaissance au cours de l'exécution du présent marché ou pour la soumission de son offre ; il s'interdit notamment toute communication écrite, électronique ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

B – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

L'objet du marché, est l'acquisition du mobilier et des équipements du centre d'hébergement des équipes nationales (Fédération Tunisienne de Football).

La liste du mobilier et des équipements à fournir et à mettre en place est détaillée ci-dessous (annexes techniques).

ARTICLE 2: ORIGINE DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS

Le mobilier et les équipements doivent être disponibles sur le marché tunisien, afin d'éviter tout retard d'importation.

ARTICLE 3: LISTE DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS

La liste du mobilier et des équipements avec les descriptions est détaillée ci-dessous (annexes techniques).

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

C – ANNEXES TECHNIQUES

ANNEXES

(Cahier des Prescriptions Techniques Particulières)

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
1	Lit simple capitonné 	Désignation Lit simple capitonné pour chambre Dimensions *Couchage : 100 × 200 cm *Dimensions hors tout : *Largeur : 1120 mm ±20 mm *Longueur : 2200 mm ±20 mm *Hauteur de la tête de lit : 1100 mm ±30 mm *Hauteur du sommier : 320 mm *Hauteur totale avec matelas : 560 à 600 mm *Épaisseur de la tête de lit : 120 à 150 mm *Épaisseur du cadre : 90 à 120 mm Structure Structure porteuse en bois massif (hêtre ou pin traité) associée à des panneaux multiplis. Assemblages mécaniques renforcés. Renfort central. Charge admissible minimale : 250 kg. Stabilité sans déformation après usage intensif hôtelier. Revêtement Revêtement textile bouclé (type Bouclé ou tissu chenillé premium). Couleur : Beige clair (à confirmer par le maître d'œuvre). Grammage minimum : 450 g/m². Résistance à l'abrasion : ≥ 80 000 cycles Martindale Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance à la lumière : Grade ≥5. Mousse Capitonnage : mousse polyuréthane Haute Résilience densité : 35 à 40 kg/m³ Tête de lit : mousse HRépaisseur : 40 à 60 mm Cadre : mousse : 20 à 30 mm Sommier intégré. Cadre métallique ou bois renforcé. Lattes multiplis cintrées. Minimum : 14 à 18 lattes. Finitions Piétement invisible encastré. Patins antidérapants. Protection des sols. Tête de lit Forme enveloppante à grands rayons. Angles entièrement arrondis - Coins parfaitement rembourrés Revêtement identique au cadre. -Fixation invisible. Coutures régulières. - Aucun pli apparent. - Tension uniforme du tissu. - Agrafes invisibles.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
2	Lit double capitonné 	Désignation Lit double capitonné pour chambre Dimensions *Couchage : 180 × 200 cm Dimensions hors tout : *Largeur : 1 950 mm ± 20 mm *Longueur : 2200 mm ±20 mm *Hauteur de la tête de lit : 1100 mm ±30 mm *Hauteur du sommier : 320 mm *Hauteur totale avec matelas : 560 à 600 mm *Épaisseur de la tête de lit : 120 à 150 mm *Épaisseur du cadre : 90 à 120 mm Structure Structure porteuse en bois massif (hêtre ou pin traité) associée à des panneaux multiplis. Assemblages mécaniques renforcés. Renfort central. Charge admissible minimale : 250 kg. Stabilité sans déformation après usage intensif hôtelier. Revêtement Revêtement textile bouclé (type Bouclé ou tissu chenillé premium). Couleur : Beige clair (à confirmer par le maître d'œuvre). Grammage minimum : 450 g/m². Résistance à l'abrasion : ≥ 80 000 cycles Martindale Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance à la lumière : Grade ≥5. Mousse Capitonnage : mousse polyuréthane Haute Résilience densité : 35 à 40 kg/m³ Tête de lit : mousse HRépaisseur : 40 à 60 mm Cadre : mousse : 20 à 30 mm Sommier intégré. Cadre métallique ou bois renforcé. Lattes multiplis cintrées. Minimum : 14 à 18 lattes. Finitions Piétement invisible encastré. Patins antidérapants. Protection des sols. Tête de lit Forme enveloppante à grands rayons. Angles entièrement arrondis - Coins parfaitement rembourrés Revêtement identique au cadre. -Fixation invisible. Coutures régulières. - Aucun pli apparent. - Tension uniforme du tissu. - Agrafes invisibles.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
3	Matelat pour lit simple	MATELAS SIMPLE *Dimensions 1000 × 2000 mm *Épaisseur : 280 ± 20 mm *Composition Matelas à ressorts ensachés ou hybride (ressorts ensachés + mousse Haute Résilience). Nombre minimum de ressorts : ≥ 600 ressorts (pour un couchage de 100 × 200 cm). Zones de confort : 7 zones ergonomiques minimum. *Garnissage Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR). Densité : ≥ 35 kg/m³. Couche de confort en mousse à mémoire de forme ou latex haute élasticité (épaisseur minimale : 30 mm). Garnissage en fibres polyester siliconées ≥ 300 g/m². *Revêtement (coutil) Tissu stretch ou maille jacquard. Grammage : ≥ 300 g/m². *Traitement : antibactérien, anti-acariens, antifongique, hypoallergénique. Coutil déhoussable ou fixe selon le modèle. *Confort Accueil : mi-ferme. Soutien : ferme.Excellente indépendance de couchage.Excellente ventilation interne. Répartition homogène des points de pression. *Finition Plate-bande matelassée , 4 poignées renforcées minimum.Aérateurs latéraux. Renfort périphérique en mousse haute densité. *Performances Charge recommandée : 130 kg minimum.Usage intensif hôtelier. Déformation permanente < 2 % après essais de fatigue. *Normes: Conforme aux normes EN 597-1 et EN 597-2 (résistance à l'allumage par cigarette et allumette). Conforme au règlement REACH. Tissus certifiés OEKO-TEX® Standard 100 ou équivalent. Fabrication conforme aux exigences des établissements recevant du public (ERP). *Garantie: Garantie minimale : 5 ans.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
4	Matelat pour lit double	MATELAS SIMPLE *Dimensions : 1800 × 2000 mm *Épaisseur : 280 ± 20 mm *Composition Matelas à ressorts ensachés ou hybride (ressorts ensachés + mousse Haute Résilience). Nombre minimum de ressorts : ≥ 600 ressorts (pour un couchage de 100 × 200 cm). Zones de confort : 7 zones ergonomiques minimum. *Garnissage Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR). Densité : ≥ 35 kg/m³. Couche de confort en mousse à mémoire de forme ou latex haute élasticité (épaisseur minimale : 30 mm). Garnissage en fibres polyester siliconées ≥ 300 g/m². *Revêtement (coutil) Tissu stretch ou maille jacquard. Grammage : ≥ 300 g/m². *Traitement : antibactérien, anti-acariens, antifongique, hypoallergénique. Coutil déhoussable ou fixe selon le modèle. *Confort Accueil : mi-ferme. Soutien : ferme.Excellente indépendance de couchage.Excellente ventilation interne. Répartition homogène des points de pression. *Finition Plate-bande matelassée , 4 poignées renforcées minimum.Aérateurs latéraux. Renfort périphérique en mousse haute densité. *Performances Charge recommandée : 260 kg minimum (130 kg par couchage). Résistance aux déformations et à l'affaissement. Adapté à une utilisation intensive en hôtellerie. *Normes: Conforme aux normes EN 597-1 et EN 597-2 (résistance à l'allumage par cigarette et allumette). Conforme au règlement REACH. Tissus certifiés OEKO-TEX® Standard 100 ou équivalent. Fabrication conforme aux exigences des établissements recevant du public (ERP). *Garantie: Garantie minimale : 5 ans.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
5	Table de chevet 	Désignation Table de chevet contemporaine à deux tiroirs. *Dimensions Largeur : 500 mm ± 20 mm Profondeur : 450 mm ± 20 mm Hauteur : 500 mm ± 20 mm *Structure Caisson réalisé en panneaux MDF ou panneaux de particules haute densité (classe E1 à faible émission de formaldéhyde). -Épaisseur des panneaux :côtés : 19 mm minimum/dessus : 25 mm minimum/façade des tiroirs : 22 mm minimum/Fond du meuble en panneau mélaminé de 8 mm minimum. Assemblage par tourillons, vis invisibles et ferrures métalliques renforcées. -Tiroirs:2 tiroirs de grande capacité./Coulisses métalliques télescopiques à sortie totale. Fermeture amortie (Soft Close). -Charge admissible :30 kg minimum par tiroir. -Poignées invisibles par prise de main intégrée (gorge) ou système Push-to-Open. -Revêtement en stratifié haute pression (HPL) ou mélaminé décoratif haute résistance. Aspect mat. -Résistant :aux rayures,aux chocs,aux taches,aux produits d'entretien courants. *Finitions Coloris : à définir par le maître d'œuvre (vert sauge mat) Chants en ABS de 2 mm minimum, collés à chaud. Arêtes légèrement adoucies (rayon 2 à 3 mm). Aucune fixation apparente. Alignement parfait des façades. *Quincaillerie: Ferrures en acier galvanisé. Coulisses à billes avec amortisseurs intégrés. Visserie inox ou acier traité anticorrosion. *Performances Mobilier conçu pour un usage intensif en établissement hôtelier. Résistance aux charges statiques et dynamiques. Excellente stabilité. Faible niveau sonore à l'ouverture et à la fermeture.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
6	PARURE DE LIT SIMPLE (100 × 200 cm)	Désignation Parure de lit complète pour lit simple , adaptée à un couchage de 100 × 200 cm. *Composition 1 drap-housse 1 drap plat 1 housse de couette 1 taie d'oreiller *Dimensions -Drap-housse 100 × 200 × 35 cm -Drap plat 180 × 300 cm -Housse de couette 160 × 240 cm -Taie d'oreiller 50 × 70 cm *Caractéristiques techniques Tissu : 100 % coton peigné ou percale de coton. Armure : Percale ou satin de coton. Nombre de fils : 200 à 300 TC (Thread Count). Grammage : Drap plat : 130 à 150 g/m² Housse de couette : 130 à 150 g/m² Coloris : Blanc. Finition sanforisée (pré-rétrécie). Traitement anti-boulochage. Résistance aux lavages industriels à 90 °C. Résistance au chlore et aux produits de blanchiment compatibles avec le textile. Repassage industriel. Couture double piqûre renforcée. Coins renforcés. Drap-housse avec élastique périphérique. Housse de couette avec fermeture portefeuille ou boutons cachés. *Exigences de qualité communes Textile destiné à un usage intensif en hôtellerie. Aspect blanc uniforme, sans défaut de tissage. Tissu doux, respirant et résistant. Conforme au règlement REACH. Textiles certifiés OEKO-TEX® Standard 100 ou équivalent. Garantie minimale : 2 ans contre les défauts de fabrication.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
7	PARURE DE LIT KING SIZE (180 × 200 cm)	Désignation Parure de lit complète pour lit simple, adaptée à un couchage de 180 × 200 cm. *Composition 1 drap-housse 1 drap plat 1 housse de couette 1 taie d'oreiller *Dimensions -Drap-housse 180 × 200 × 35 cm -Drap plat 280 × 300 cm -Housse de couette 260 × 240 cm -Taie d'oreiller 50 × 70 cm (2 unités) *Caractéristiques techniques Tissu : 100 % coton peigné ou percale de coton. Armure : Percale ou satin de coton. Nombre de fils : 200 à 300 TC (Thread Count). Grammage : Drap plat : 130 à 150 g/m² Housse de couette : 130 à 150 g/m² Coloris : Blanc. Finition sanforisée (pré-rétrécie). Traitement anti-boulochage. Résistance aux lavages industriels à 90 °C. Résistance au chlore et aux produits de blanchiment compatibles avec le textile. Repassage industriel. Couture double piqûre renforcée. Coins renforcés. Drap-housse avec élastique périphérique. Housse de couette avec fermeture portefeuille ou boutons cachés. *Exigences de qualité communes Textile destiné à un usage intensif en hôtellerie. Aspect blanc uniforme, sans défaut de tissage. Tissu doux, respirant et résistant. Conforme au règlement REACH. Textiles certifiés OEKO-TEX® Standard 100 ou équivalent. Garantie minimale : 2 ans contre les défauts de fabrication.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
8	OREILLER	Désignation Oreiller rectangulaire ergonomique , destiné à un usage intensif. Dimensions Dimensions : 50 × 70 cm Épaisseur : 18 à 22 cm Poids : 1,20 à 1,50 kg Garnissage Garnissage en fibres creuses siliconées 100 % polyester de première qualité, ou microfibres haute résilience. Densité du garnissage : 650 à 800 g. Répartition homogène des fibres. Excellente résilience et maintien de la forme après compression. Enveloppe 100 % coton peigné ou percale de coton. Nombre de fils : 200 à 300 TC. Grammage : 120 à 150 g/m². Coloris : Blanc. Coutures renforcées par double piqûre. Confort Accueil moelleux avec soutien moyen à ferme. Bonne élasticité. Excellente respirabilité. Bonne évacuation de l'humidité. Convient aux dormeurs sur le dos et sur le côté. Traitements Hypoallergénique.,Anti-acariens.,Antibactérien.,Antifongique.,Performances Adapté à un usage intensif en établissement hôtelier. Conservation du gonflant après lavages répétés.,Résistance à l'affaissement.,Lavable en machine à 60 °C minimum.,Séchage rapide.,Compatible avec le blanchissage industriel. Finitions Double piqûre périphérique. Finition passepoil blanc renforcé. Étiquette textile cousue avec composition et instructions d'entretien. Normes Conforme au règlement REACH. Textile certifié OEKO-TEX® Standard 100 ou équivalent. Conforme aux exigences applicables aux textiles destinés aux établissements recevant du public. Garantie Garantie minimale : 2 ans contre tout défaut de fabrication.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
9	Ensemble de rideaux (chambres) 	Ensemble de rideaux double voie comprenant : Voilage : tissu blanc cassé, 100 % polyester ignifugé, transparent, tombé souple. Rideau occultant (Blackout) : tissu grège, occultation ≥ 95 %, 100 % polyester ignifugé. Confection avec plis réguliers (wave ou plis flamands selon le projet). Rail double en aluminium thermolaqué avec glisseurs silencieux. Hauteur finie : 260 cm. Largeur : 300 cm avec un coefficient d'ampleur de 2 à 2,2 pour un tombé généreux. Quantités approximatives Voilage : 11 à 12 m linéaires. Rideau blackout : 11 à 12 m linéaires. Rail double : 2,60 m.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
10	MEUBLE Télévision POUR CHAMBRES 	Désignation Meuble TV suspendu contemporain avec plateau décoratif en bois et caisson de rangement à deux tiroirs, destiné aux chambres d'hôtel. Dimensions Longueur hors tout : 2 800 mm Profondeur : 450 mm Hauteur totale : 750 mm Composition Le meuble est composé de : Un plateau supérieur suspendu en placage bois naturel. Un caisson inférieur suspendu comprenant 2 grands tiroirs. Un espace intermédiaire décoratif créant un effet de lévitation entre le plateau bois et le caisson. Un vide technique arrière pour le passage des câbles. Structure Structure réalisée en panneaux MDF hydrofuges ou panneaux de particules haute densité, classe E1. Épaisseur des panneaux : Plateau bois : 30 mm minimum Caisson : 19 mm minimum Façades : 22 mm minimum Fond : 8 mm minimum Assemblage par ferrures métalliques invisibles et fixations renforcées. Revêtement Plateau supérieur-Placage bois naturel en noyer américain ou équivalent. Vernis polyuréthane mat haute résistance. Veinage horizontal continu. Caisson et Façades en MDF laqué mat. Coloris identique aux tables de chevet du projet (vert sauge mat). Finition anti-rayures et anti-traces. Rangements: 2 tiroirs de grande capacité.-Coulisses métalliques télescopiques à sortie totale. Fermeture amortie (Soft Close).-Ouverture sans poignées apparentes par système Push-to-Open ou gorge intégrée.-Passage des câbles- Passe-câbles invisible intégré. Compartiment technique arrière permettant le passage des câbles électriques, HDMI, réseau et antenne. Finitions Façades parfaitement planes.-Joints réguliers de 2 à 3 mm. Chants ABS 2 mm assortis.-Aucune fixation apparente.-Angles légèrement adoucis.-Finition mate. Charge admissible : Plateau supérieur : 50 kg minimum-Chaque tiroir : 25 kg minimum Coloris Plateau supérieur : bois naturel finition noyer mat. Caisson : vert sauge mat (même teinte que les tables de chevet). Les teintes définitives seront validées par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons. Normes Panneaux conformes à la classe E1 selon la norme EN 13986 (faibles émissions de formaldéhyde). Matériaux conformes au règlement REACH. Quincaillerie adaptée à un usage intensif en hôtellerie. Garantie Structure : 5 ans minimum Quincaillerie : 5 ans minimum Revêtement : 2 ans minimum Lu et accepté LE SOUMISSIONNAIRE Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
11	TABOURET / POUF REMBOURRÉ POUR CHAMBRE 	Désignation Tabouret cylindrique rembourré de style contemporain, destiné aux chambres d'hôtel, pouvant servir d'assise d'appoint ou de repose-pieds. Dimensions Diamètre : 400 mm ± 20 mm Hauteur : 450 mm ± 20 mm Structure Structure interne en contreplaqué multiplis ou MDF haute densité, épaisseur 18 mm minimum. Renforts internes assurant une excellente stabilité et une utilisation intensive. Assise garnie de mousse Haute Résilience (HR). Garnissage Mousse polyuréthane Haute Résilience. Densité : 35 à 40 kg/m³. Épaisseur de l'assise : 80 mm minimum. Assise offrant un confort ferme adapté à un usage hôtelier. Revêtement Revêtement en tissu d'ameublement haut de gamme. Motif texturé en relief, conforme au modèle validé par le maître d'œuvre. Composition : 100 % polyester, ou Polyester / viscose haute résistance. Grammage : ≥ 450 g/m². Résistance à l'abrasion : ≥ 50 000 cycles Martindale. Socle Socle circulaire en acier thermolaqué noir mat ou en bois massif teinté noyé. Hauteur : 20 à 30 mm. Patins de protection en polyéthylène ou feutre pour préserver les revêtements de sol. Finitions Couture discrète et régulière. Motifs parfaitement alignés sur le dessus et les côtés. Revêtement tendu sans plis. Aucun élément de fixation apparent. Finition haut de gamme conforme au modèle fourni. Coloris Teinte beige / écru avec motif texturé ton sur ton, similaire au modèle de référence. Coloris définitif à valider par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
12	SET DE 3 TAPIS DÉCORATIFS POUR CHAMBRE 	Désignation Fourniture d'un set de trois tapis décoratifs de style artisanal tunisien contemporain, destinés aux chambres d'hôtel, réalisés dans des tons neutres (beige, grège, écru) et présentant des motifs tissés ou texturés inspirés du patrimoine artisanal tunisien. *Composition du set Le set est composé de : 1 tapis de descente de lit côté gauche 1 tapis de descente de lit côté droit 1 tapis de pied de lit *Dimensions Descente de lit (x2) 70 × 140 cm Tapis de pied de lit 80 × 180 cm Tolérance dimensionnelle : ± 3 %. *Composition Tapis tissés à la main ou sur métier mécanique de haute qualité. Fibres naturelles ou mélange haut de gamme : 80 à 100 % laine naturelle, ou mélange laine / coton, ou laine / viscose de qualité supérieure. Envers renforcé en coton ou toile antidérapante. Caractéristiques techniques Épaisseur : 10 à 15 mm. Poids : 2,5 à 3,5 kg/m². Finition avec franges tressées ou bords surjetés selon le modèle retenu. Excellente résistance au piétinement. Bonne stabilité dimensionnelle. Faible peluchage.-Compatible avec un usage intensif en hôtellerie. Aspect et finition-Style inspiré de l'artisanat tunisien (tissage berbère, kilim contemporain ou motifs géométriques revisités).-Texture tissée ou légèrement bouclée apportant du relief. Motifs sobres et élégants. Coloris neutres : beige naturel,grège,écru,sable,ivoire,brun clair en touches discrètes. Harmonie avec un mobilier contemporain et des finitions bois. Exigences de qualité Fibres sélectionnées pour leur douceur et leur durabilité. Tissage dense garantissant une longue durée de vie. Finition soignée sans défaut apparent. Les trois tapis du set devront présenter une parfaite homogénéité de couleur, de texture et de qualité de fabrication. Normes Conforme au règlement REACH. Fibres textiles certifiées OEKO-TEX® Standard 100 ou équivalent. Matériaux à faible émission de composés organiques volatils (COV).

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
13	COFFRE-FORT ÉLECTRONIQUE POUR CHAMBRE	Désignation Fourniture et installation d'un coffre-fort électronique encastrable ou à poser, spécialement conçu pour une utilisation en chambre . Dimensions Dimensions extérieures : Largeur : 350 mm Hauteur : 250 mm Profondeur : 200 mm Capacité utile : environ 15 à 18 litres. Structure Corps en acier monobloc. Porte en acier renforcé. Épaisseur de la porte : 5 mm minimum. Épaisseur du corps : 2 mm minimum. Charnières internes anti-arrachement. Finition par peinture époxy thermolaquée noire ou gris anthracite. Système de verrouillage Serrure électronique à code numérique programmable. Clavier à membrane ou tactile rétroéclairé. Code utilisateur programmable de 4 à 8 chiffres. Code maître (Master Code) réservé au personnel autorisé. Clé de secours mécanique en cas de panne ou d'urgence. Verrouillage motorisé à double pêne en acier. Fonctionnalités Affichage numérique LED. Signal sonore et visuel de confirmation des opérations. Alerte batterie faible. Blocage temporaire après plusieurs tentatives de code erroné. Mémoire non volatile conservant les paramètres en cas de remplacement des piles. Alimentation Fonctionnement sur 4 piles AA alcalines. Compartiment à piles accessible sans démontage du coffre. Autonomie minimale : 12 mois en usage normal. Installation Prévu pour une fixation à l'intérieur d'un meuble (armoire ou bureau). Fixation par boulons métalliques. Perçages prévus au dos et à la base du coffre. Kit de fixation fourni.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
14	SMART TV LED 42 POUCES POUR CHAMBRE	Désignation Fourniture et installation d'un téléviseur Smart TV LED UHD 4K de 42 pouces, spécialement conçu pour une utilisation en chambre d'hôtel, avec fonctionnalités Smart TV et mode hôtel. Dimensions Taille de l'écran : 42 pouces (106 cm) Dimensions avec pied (maximum) : Largeur : 950 mm Hauteur : 600 mm Profondeur : 220 mm Caractéristiques d'affichage Technologie : LED Résolution : Ultra HD 4K (3840 × 2160 pixels) Format d'image : 16:9 Fréquence d'affichage : 50/60 Hz minimum Angle de vision : 178° (horizontal et vertical) Luminosité : ≥ 250 cd/m² Contraste dynamique élevé. Compatibilité HDR10 ou supérieur. Système Smart TV Système d'exploitation Smart TV intégré. Connexion Internet via Wi-Fi et Ethernet (RJ45). Accès aux principales applications de streaming (selon le système d'exploitation). Mise à jour automatique du logiciel. Fonctionnalités Hôtelières Mode Hôtel (Hotel Mode). Verrouillage des réglages. Limitation du volume maximum. Personnalisation de la chaîne de démarrage. Clonage de la configuration via USB ou réseau. Allumage sur une chaîne ou une source prédéfinie.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation	Caractéristiques techniques
15	SMART TV LED 72 POUCES POUR SALLE DE TELE	Désignation Fourniture et installation d'un téléviseur Smart TV LED UHD 4K de 72 pouces, spécialement conçu pour une utilisation de la salle télé de l'hôtel, avec fonctionnalités Smart TV et mode hôtel. Dimensions Taille de l'écran : 72 pouces (183 cm) Dimensions sans pied (maximum) : Largeur : 1 610 mm Hauteur : 920 mm Profondeur : 65 mm Dimensions avec pied (maximum) : Largeur : 1 610 mm Hauteur : 980 mm Profondeur : 340 mm (Des écarts de ± 30 mm sont acceptés selon le fabricant.) Caractéristiques d'affichage Technologie : LED Résolution : Ultra HD 4K (3840 × 2160 pixels) Format d'image : 16:9 Fréquence d'affichage : 50/60 Hz minimum Angle de vision : 178° (horizontal et vertical) Luminosité : ≥ 250 cd/m² Contraste dynamique élevé. Compatibilité HDR10 ou supérieur. Système Smart TV Système d'exploitation Smart TV intégré. Connexion Internet via Wi-Fi et Ethernet (RJ45). Accès aux principales applications de streaming (selon le système d'exploitation). Mise à jour automatique du logiciel. Fonctionnalités Hôtelières Mode Hôtel (Hotel Mode). Verrouillage des réglages. Limitation du volume maximum. Personnalisation de la chaîne de démarrage. Clonage de la configuration via USB ou réseau. Allumage sur une chaîne ou une source prédéfinie.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
16	CANAPÉ DEUX PLACES POUR SUITE 	Désignation Canapé 2 places contemporain haut de gamme avec accoudoirs enveloppants et trois coussins décoratifs, destiné aux suites d'hôtel. Dimensions Largeur hors tout : 1 700 mm ± 50 mm Profondeur : 850 mm ± 30 mm Hauteur totale : 750 mm ± 30 mm Hauteur d'assise : 430 mm ± 20 mm Profondeur d'assise : 580 mm ± 20 mm Structure Structure en bois massif de hêtre ou contreplaqué multiplis renforcé. Assemblage par tenons, tourillons, colle polyuréthane et équerres métalliques. Renforts internes garantissant une excellente stabilité et une utilisation intensive. Suspension Suspension de l'assise par sangles élastiques haute résistance croisées. Renfort complémentaire par ressorts en acier ou sangles renforcées. Confort durable sans affaissement. Garnissage Assise Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR) de 35 à 40 kg/m³. Couche de confort en fibre polyester siliconée. Dossier Mousse HR de 25 à 30 kg/m³. Garnissage complémentaire en fibres polyester pour un confort moelleux. Désignation Accoudoirs Mousse Haute Résilience de 30 kg/m³ minimum. Revêtement en tissu d'ameublement haut de gamme. Composition : 100 % polyester, ou polyester / viscose de qualité hôtelière. Grammage : ≥ 400 g/m². Résistance à l'abrasion : ≥ 50 000 cycles Martindale. Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance des coloris à la lumière : Grade 5 minimum. Traitement anti-taches recommandé. Pieds 4 pieds coniques en bois massif, Finition noir mat. Patins de protection en feutre ou polyéthylène. Coussins décoratifs

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Le canapé sera livré avec : 3 coussins décoratifs carrés. Dimensions: 500 × 500 mm chacun. Coloris Selon le modèle présenté : 1 coussin prune foncé (velours). 1 coussin taupe ou brun glacé (aspect satin). 1 coussin vert (tissu texturé). Les coloris définitifs seront validés par le maître d'œuvre afin d'assurer une harmonie avec le projet de décoration. 100 ou équivalent.-Conforme au règlement REACH. Mousse conforme aux exigences de sécurité incendie applicables au mobilier d'hôtellerie. Garantie Structure : 5 ans minimum Mousse : 5 ans minimum Revêtement : 2 ans minimum Quincaillerie : 5 ans minimum
--	--	--

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
17	FAUTEUIL LOUNGE POUR SUITE 	Désignation Fauteuil lounge contemporain haut de gamme avec structure apparente en bois massif et assise rembourrée, destiné aux suites d'hôtel. Dimensions Largeur hors tout : 800 mm Profondeur : 750 mm Hauteur totale : 750 mm Hauteur d'assise : 430 mm ± 20 mm Profondeur d'assise : 560 mm ± 20 mm Hauteur des accoudoirs : 620 mm ± 20 mm Structure Structure interne en bois massif de hêtre, frêne e, séché en étuve. Assemblage par tenons, tourillons, colle polyuréthane et ferrures métalliques. Renforts assurant une excellente stabilité pour un usage intensif. Piètement Piètement latéral apparent en bois massif. Finition vernis polyuréthane mat. Patins de protection en feutre ou polyéthylène haute densité. Structure conçue pour garantir une parfaite stabilité. Suspension Suspension de l'assise par sangles élastiques haute résistance croisées. Renfort par ressorts ou sangles selon le fabricant. Maintien durable sans affaissement. Garnissage Assise Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR) de 35 à 40 kg/m³. Couche de confort en fibres polyester siliconées. Dossier et accoudoirs Mousse Haute Résilience de 25 à 30 kg/m³. Garnissage complémentaire en fibres polyester pour un accueil moelleux Revêtement Revêtement en tissu d'ameublement haut de gamme. Composition : 100 % polyester, ou mélange polyester / viscose, ou tissu bouclé (bouclé texturé) de qualité hôtelière. Grammage : ≥ 450 g/m². Résistance à l'abrasion : ≥ 50 000 cycles Martindale. Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance des coloris à la lumière : Grade 5 minimum. Traitement anti-taches recommandé. Coloris Revêtement dans une teinte vert olive, vert sauge ou vert grège, similaire au modèle de référence. Structure bois en finition noyer naturel ou chêne teinté noyer mat. Les coloris définitifs seront validés par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
18	TABLE BASSE POUR SUITE D'HÔTEL 	Désignation Table basse contemporaine de forme organique (plateau ovale), en bois plaqué, destinée aux salons des suites d'hôtel. Dimensions Longueur : 900 mm Largeur : 600 mm Hauteur : 350 mm Structure Structure réalisée en panneaux MDF haute densité ou contreplaqué multiplis. Plateau et piétements d'une épaisseur minimale de 30 mm. Assemblage par ferrures invisibles et système de fixation renforcé. Excellente stabilité grâce aux deux piétements latéraux pleins. Plateau Forme organique à extrémités arrondies (ovale allongé). Plateau avec chants arrondis et finition soignée. Surface parfaitement lisse, résistante aux rayures et aux taches. Revêtement Placage en bois naturel (chêne, noyer ou frêne) avec veinage continu. Vernis polyuréthane mat haute résistance. Finition anti-rayures et anti-taches. Protection contre l'humidité et les produits d'entretien courants. Piètement Deux piétements pleins en panneaux bois assortis au plateau.-Fixation invisible. Patins de protection non marquants pour préserver les revêtements de sol. Finitions Veinage du bois continu sur le plateau. Arêtes et angles entièrement adoucis. Aucun élément de fixation apparent. Finition mate haut de gamme. Design minimaliste conforme au modèle de référence. Coloris Bois naturel finition noyer moyen mat, similaire au modèle fourni. La teinte définitive sera validée par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
19	CANAPÉ LOUNGE 3 PLACES POUR LE LOBBY 	Désignation Canapé lounge contemporain 3 places avec accoudoirs fins, assises indépendantes et coussins de dossier amovibles, destiné au lobby de l'hôtel. Dimensions Longueur hors tout : 1 800 mm Profondeur : 850 mm Hauteur totale : 800 mm Hauteur d'assise : 430 mm ± 20 mm Profondeur d'assise : 560 mm ± 20 mm Hauteur des accoudoirs : 650 mm ± 20 mm Structure Structure porteuse en bois massif de hêtre, frêne ou chêne séché en étuve, associée à des panneaux de contreplaqué multiplis. Assemblage par tenons, tourillons, colle polyuréthane et ferrures métalliques. Renforts internes garantissant une excellente stabilité pour un usage intensif en hôtellerie. Suspension Assise montée sur sangles élastiques haute résistance entrecroisées. Renfort complémentaire par ressorts ou sangles selon le procédé du fabricant. Confort durable et résistance à l'affaissement. Garnissage Assise Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR) de 35 à 40 kg/m³. Couche de confort en fibres polyester siliconées. Dossier Coussins indépendants garnis de mousse HR 25 à 30 kg/m³ complétée par des fibres polyester. Coussins déhoussables pour faciliter l'entretien. Accoudoirs Mousse HR de 30 kg/m³ minimum assurant un maintien confortable. Revêtement Tissu d'ameublement haut de gamme. Composition : 100 % polyester, ou mélange polyester / viscose de qualité hôtelière. Grammage : ≥ 450 g/m². Résistance à l'abrasion : ≥ 50 000 cycles Martindale. Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance des coloris à la lumière : Grade 5 minimum. Traitement antitaches recommandé. Piètement Piètement discret en acier peint par poudrage. Finition noir mat. Patins de protection non marquants. Coussins décoratifs

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Le canapé sera livré avec : 2 coussins décoratifs carrés. Dimensions 450 × 450 mm chacun. Composition Housses déhoussables avec fermeture invisible. Garnissage en fibres polyester siliconées haute résilience. Finitions Lignes sobres et contemporaines. Accoudoirs fins légèrement inclinés. Coutures renforcées avec finition passepoil discret. Revêtement parfaitement tendu. Aucun élément de fixation apparent. Finition haut de gamme conforme au modèle de référence. Coloris Revêtement en beige chaud, grège, sable ou teinte équivalente validée par le maître d'œuvre. Piètement en noir mat.
--	--	---

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
20	FAUTEUIL POUR LE LOBBY 	Désignation Fauteuil lounge contemporain avec dossier enveloppant, revêtement textile bouclé et piétement métallique, destiné aux espaces d'accueil et de détente du lobby d'hôtel. Dimensions Largeur hors tout : 780 mm Profondeur : 710 mm Hauteur totale : 790 mm Hauteur d'assise : 450 mm Largeur d'assise utile : 540 mm Profondeur d'assise : 560 mm Hauteur du dossier (depuis l'assise) : 400 mm Épaisseur des accoudoirs : 100 mm Tolérance dimensionnelle : ± 20 mm. Structure Structure interne réalisée en bois massif de hêtre ou contreplaqué multiplis haute résistance. Assemblage par tenons, tourillons et ferrures métalliques renforcées. Renforts internes assurant une excellente stabilité pour un usage intensif. Suspension Assise montée sur sangles élastiques haute résistance entrecroisées. Confort durable sans affaissement. Garnissage Assise Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR) de 35 à 40 kg/m³. Couche de confort en fibres polyester siliconées. Dossier et accoudoirs Mousse HR de 25 à 30 kg/m³. Garnissage complémentaire en fibres polyester pour un accueil confortable. Revêtement Tissu bouclé (effet laine) ou tissu texturé de qualité contract. Composition : 100 % polyester, ou mélange polyester / acrylique. Grammage : ≥ 500 g/m². Résistance à l'abrasion : $\geq 70\,000$ cycles Martindale. Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance des coloris à la lumière : Grade 5 minimum. Traitement anti-taches recommandé. Piétement Piétement en acier tubulaire. Finition laiton brossé, champagne mat ou noir mat, selon le projet de décoration. Patins réglables et non marquants.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Finitions Dossier enveloppant avec accoudoirs intégrés. Coutures discrètes et régulières. Revêtement parfaitement tendu. Aucun élément de fixation apparent. Design contemporain aux lignes douces et arrondies. Coloris Teintes neutres et chaleureuses : écru, beige, grège, sable, ivoire. Le coloris définitif sera validé par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.
--	--	--

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
21	TABLE BASSE POUR LOBBY 	Désignation Table basse carrée contemporaine en bois naturel avec piétement central croisé, destinée aux chambres et suites d'hôtel. Dimensions Longueur : 750 mm Largeur : 750 mm Hauteur : 450 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Structure réalisée en panneaux MDF haute densité ou contreplaqué multiplis. Revêtement en placage bois naturel. Épaisseur du plateau : 30 à 40 mm. Assemblage mécanique renforcé avec ferrures invisibles. Conception garantissant une excellente stabilité. Plateau Plateau carré aux angles légèrement adoucis. Surface plane et parfaitement lisse. Chants droits avec finition soignée. Résistance élevée aux rayures, aux chocs légers et aux taches. Piétement Piétement central composé de quatre panneaux croisés formant une base monolithique. Structure autoportante offrant une grande stabilité. Fixations totalement invisibles. Patins de protection en polyéthylène ou feutre haute densité. Matériaux Plateau et piétement en placage noyer naturel, chêne ou essence équivalente de premier choix. Support en MDF haute densité ou contreplaqué multiplis. Placage continu avec veinage harmonisé entre le plateau et le piétement. Finition Vernis polyuréthane mat haute résistance. Protection contre les rayures, l'humidité et les produits d'entretien usuels. Faible émission de COV. Aspect satiné naturel mettant en valeur le veinage du bois. Coloris Teinte noyer moyen à foncé, similaire au modèle fourni. Autres teintes possibles : chêne naturel ou chêne fumé, à valider par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
22	Canapé 3 places pour la salle télé et la salle de jeu 	Désignation Canapé 3 places contemporain, destiné aux espaces communs de l'hôtel (salle de jeux ET salles télé), à usage intensif, avec structure renforcée, revêtement textile haute résistance et coussins de confort. Dimensions Longueur hors tout : 2 100 mm Profondeur : 900 mm Hauteur totale : 850 mm Hauteur d'assise : 450 mm Profondeur d'assise : 580 mm Hauteur des accoudoirs : 650 mm Tolérance dimensionnelle : ± 20 mm. Structure Structure porteuse en bois massif de hêtre ou frêne, associée à des panneaux en contreplaqué multiplis. Assemblage par tenons, tourillons, colle polyuréthane et ferrures métalliques. Renforts structurels adaptés à un usage collectif intensif. Suspension Suspension de l'assise par sangles élastiques haute résistance entrecroisées. Renfort par ressorts ou sangles selon le procédé de fabrication. Excellente tenue dans le temps sans affaissement. Garnissage Assise Mousse polyuréthane Haute Résilience (HR) de 35 à 40 kg/m³. Couche de confort en fibres polyester siliconées. Dossier Mousse HR de 25 à 30 kg/m³. Garnissage complémentaire en fibres polyester pour un confort durable. Accoudoirs Mousse HR de 30 kg/m³ minimum. Revêtement Revêtement en tissu d'ameublement de qualité Contract. Composition : 100 % polyester, ou polyester / viscose, ou tissu bouclé haute résistance. Grammage : ≥ 450 g/m². Résistance à l'abrasion : $\geq 80\,000$ cycles Martindale. Résistance au boulochage : Grade 4 minimum. Résistance des coloris à la lumière : Grade 5 minimum. Traitement antitaches et déperlant recommandé.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Piètement Piètement en acier peint époxy noir mat ou en bois massif. Patins réglables et non marquants. Fixations invisibles. Coussins 3 coussins de dossier indépendants. 2 coussins décoratifs. Dimensions Coussins de dossier : 700 × 500 mm (± 20 mm). Coussins décoratifs : 450 × 450 mm. Garnissage Fibres polyester siliconées haute résilience. Housses déhoussables avec fermeture à glissière invisible. Finitions Coutures renforcées. Revêtement parfaitement tendu. Aucun élément de fixation apparent. Design contemporain adapté aux espaces communs. Angles légèrement arrondis pour améliorer la sécurité des usagers. Coloris Teintes sobres adaptées aux espaces collectifs : beige,grège,taupe,vert olive,brun chaud,gris pierre. Le coloris définitif sera validé par le maître d'œuvre sur présentation d'échantillons.
--	--	--

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
23	Table d'appoint pour la salle de télé 	Désignation Table d'appoint contemporaine en bois naturel avec piétement central tripode, destinée aux chambres, suites, espaces lounge et lobby d'hôtel. Dimensions Diamètre du plateau : 300 mm Hauteur : 550 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Structure réalisée en bois massif (noyer, chêne ou frêne) ou en MDF haute densité plaqué bois naturel. Plateau et piétement d'épaisseur 25 à 30 mm. Assemblage mécanique invisible avec ferrures métalliques renforcées. Construction garantissant une excellente stabilité. Plateau Plateau circulaire de 300 mm de diamètre. Épaisseur : 30 mm $\pm$ 5 mm. Chants arrondis avec usinage de précision. Surface parfaitement lisse. Résistance aux rayures, aux chocs légers et aux taches. Piétement Piétement central composé de trois éléments verticaux formant une structure tripode contemporaine. Base autoportante assurant une parfaite stabilité. Patins de protection en feutre ou polyéthylène haute densité. Fixations totalement invisibles. Matériaux Placage en bois naturel de premier choix avec veinage harmonisé. Support en MDF haute densité ou contreplaqué multiplis. Placage continu entre le plateau et le piétement. Finition Vernis polyuréthane mat haute résistance. Protection contre les rayures, l'humidité et les produits d'entretien usuels. Faible émission de composés organiques volatils (COV). Aspect mat mettant en valeur le veinage naturel du bois. Coloris Finition noyer moyen ou noyer foncé, conforme au modèle fourni. Autres teintes possibles : chêne naturel, chêne fumé, frêne teinté. La teinte définitive sera validée sur présentation d'échantillons.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
24	TABLE BASSE POUR LA SALLE DE JEUX 	Désignation Table basse contemporaine de forme organique, finition laquée noire semi-brillante, destinée à l'aménagement des salles TV et espaces de détente d'hôtel. Dimensions Longueur : 1 100 mm Largeur : 650 mm Hauteur : 350 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Structure réalisée en MDF haute densité ($\geq 750 \text{ kg/m}^3$) ou contreplaqué multiplis de qualité mobilier. Assemblage mécanique renforcé par ferrures métalliques invisibles. Construction garantissant une parfaite stabilité et une excellente résistance aux sollicitations d'un usage hôtelier intensif. Plateau Plateau de forme organique (type galet/ovale asymétrique). Épaisseur : 30 mm ± 5 mm. Angles et chants entièrement arrondis. Surface parfaitement plane. Résistance élevée aux rayures, aux taches et aux chocs légers. Piètement Piètement central composé de deux panneaux verticaux formant une base monolithique. Structure porteuse assurant une excellente stabilité. Patins de protection réglables en matériau non marquant. Fixations invisibles. Finition Préparation multicouche avec apprêt haute adhérence. Finition en laque polyuréthane noire semi-brillante (brillance 25 à 40 GU à 60°). Surface lisse, homogène, sans peau d'orange. Haute résistance aux rayures, aux taches, aux UV et aux produits d'entretien usuels. Faible émission de COV. Coloris Noir profond semi-brillant, conforme au modèle présenté. Aspect uniforme sur toutes les faces visibles.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
25	Chaises pour refectoire  	Désignation Chaise de réfectoire contemporaine destinée aux espaces de restauration collective de l'hôtel (réfectoire, restaurant du personnel, salle de restauration). Mobilier robuste, ergonomique et conçu pour un usage intensif. Dimensions Largeur hors tout : 500 mm Profondeur : 540 mm Hauteur totale : 820 mm Hauteur d'assise : 450 mm Largeur d'assise : 440 mm Profondeur d'assise : 430 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Structure réalisée en tube d'acier cintré de haute résistance. Tubes en acier $\varnothing 25$ à 30 mm, épaisseur 1,5 à 2 mm. Assemblage soudé avec finition soignée. Piétement à quatre pieds garantissant une excellente stabilité. Patins en polypropylène ou polyamide non marquants, remplaçables. Assise et dossier Assise et dossier ergonomiques en contreplaqué multiplis de hêtre ou de chêne moulé. Épaisseur minimale : 12 mm. Bords arrondis pour le confort et la sécurité. Forme anatomique favorisant une bonne posture. Finition Structure métallique thermolaquée époxy noir mat. Assise et dossier vernis polyuréthane mat haute résistance. Protection contre les rayures, l'humidité et les produits de nettoyage courants. Faible émission de composés organiques volatils (COV). Coloris Piétement : Noir mat. Assise et dossier : Bois naturel (chêne clair ou hêtre naturel). Autres teintes possibles sur validation du maître d'œuvre. Performances Mobilier conçu pour un usage intensif en établissement hôtelier. Charge admissible : 150 kg minimum. Excellente stabilité. Haute résistance aux chocs, à l'abrasion et aux nettoyages fréquents. Entretien simple avec un chiffon humide et un détergent neutre.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

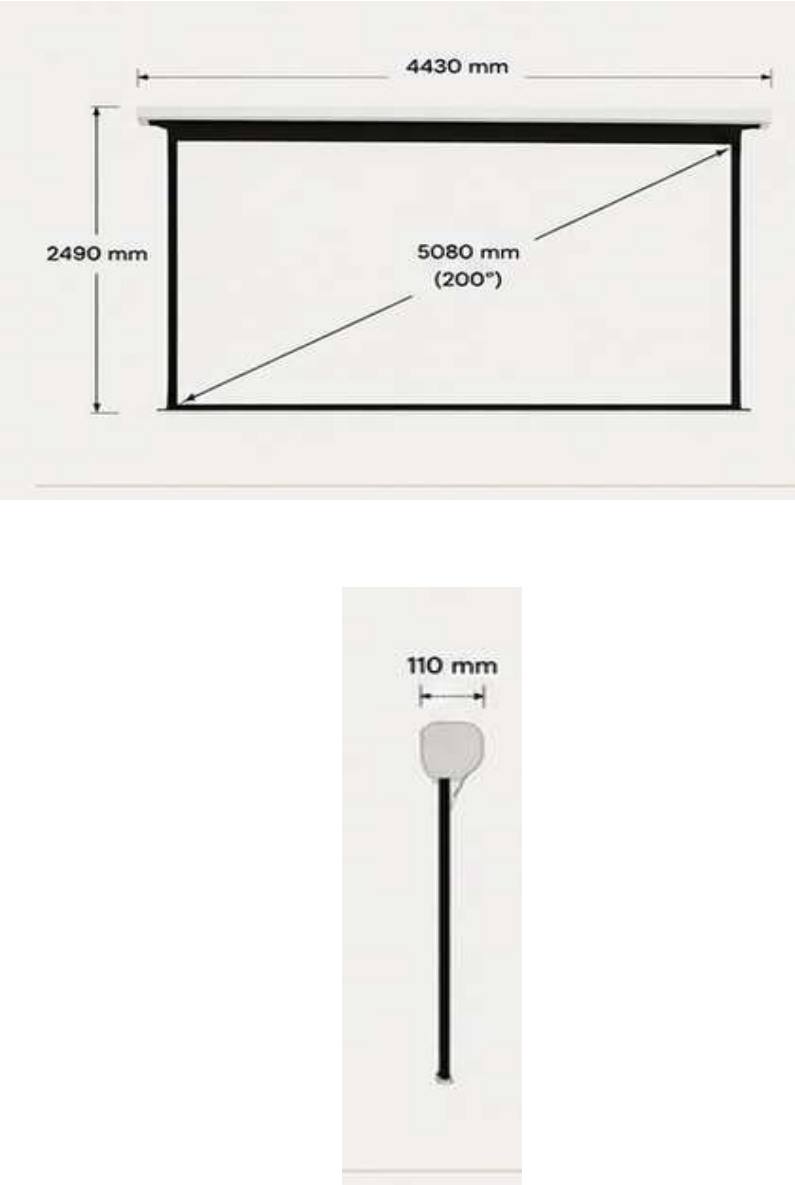
Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
26	Tables rectoaire pour 4 personnes 	Désignation Table de réfectoire contemporaine pour quatre (4) personnes, destinée aux espaces de restauration collective de l'hôtel (réfectoire, restaurant du personnel ou cafétéria). Mobilier robuste, stable et conçu pour un usage intensif. Dimensions Longueur : 1 400 mm / Largeur : 800 mm / Hauteur : 750 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Structure porteuse réalisée en acier tubulaire de haute résistance. Tubes section 50 × 30 mm minimum, épaisseur 2 mm. Traverses de renfort sous le plateau assurant une excellente rigidité. Assemblage par soudure et boulonnage avec fixations invisibles. Piètement équipé de patins réglables et antidérapants. Plateau Plateau en MDF haute densité ($\geq 750 \text{ kg/m}^3$) ou panneau de particules haute densité. Revêtement en stratifié haute pression (HPL) ou placage bois naturel avec vernis polyuréthane. Épaisseur : 30 mm minimum. Chants protégés par ABS de 2 mm, collés à chaud. Surface résistante aux rayures, à l'humidité, aux taches et aux chocs. Piètement Piètement métallique à quatre pieds ou en forme de U inversé. Finition par peinture époxy thermolaquée. Patins de protection non marquants. Excellente stabilité sur tout type de sol. Finition Plateau finition bois chêne naturel, noyer ou gris clair selon validation. Structure métallique noir mat (RAL 9005) ou gris anthracite (RAL 7016). Vernis ou stratifié à haute résistance pour un entretien facilité. Coloris Plateau : bois naturel (chêne, noyer ou équivalent). Piètement : noir mat ou gris anthracite. Les coloris définitifs seront validés sur présentation d'échantillons. Performances Mobilier conçu pour un usage intensif en restauration collective. Capacité : 4 personnes. Charge admissible : 150 kg minimum, uniformément répartie. Résistance élevée aux chocs, à l'abrasion, aux produits de nettoyage et à l'humidité. Nettoyage facile avec des produits d'entretien usuels. Normes Conforme à la norme EN 15372 – Mobilier – Tables à usage non domestique. Structure conforme aux exigences de stabilité et de durabilité pour mobilier collectif. Bois certifié FSC® ou PEFC (ou équivalent). Panneaux conformes à la classe E1 selon la norme EN 13986. Revêtements conformes au règlement REACH. Garantie Structure métallique : 5 ans minimum / Plateau : 5 ans minimum / Finition : 2 ans minimum

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
27	ECRAN DE PROJECTION MOTORISÉ ÉLECTRIQUE – 200 POUCES 	Désignation Écran de projection motorisé électrique de 200 pouces, destiné aux salles de conférence, salles de réunion, amphithéâtres, espaces de formation ou salles multimédia d'un établissement hôtelier. Écran escamotable à commande électrique, offrant une surface de projection parfaitement plane et une qualité d'image optimale. Dimensions Type d'écran : Motorisé électrique Diagonale : 200 pouces (508 cm) Format : 16:9 Dimensions utiles de projection : 4 430 × 2 490 mm Dimensions hors tout du carter : environ 4 700 × 120 × 135 mm Bordures noires : 50 mm minimum sur les côtés et 300 mm minimum en partie supérieure Poids : 35 à 50 kg Tolérance dimensionnelle : ± 20 mm. Structure Carter en aluminium extrudé thermolaqué blanc. Arbre d'enroulement en acier haute résistance. Système anti-déformation garantissant une parfaite planéité. Supports métalliques de fixation murale et plafond fournis. Visserie inox de fixation. Toile de projection Toile multicouche en PVC haute qualité. Surface mate blanche. Dos noir occultant empêchant les reflets arrière. Traitement anti-jaunissement. Traitement antifongique et antistatique. Surface lavable. Épaisseur : 0,40 à 0,50 mm. Gain lumineux : 1.1 à 1.2. Angle de vision : 160 à 170°. Motorisation Moteur tubulaire silencieux intégré. Niveau sonore : ≤ 45 dB. Alimentation : 220–240 V / 50 Hz. Puissance : 150 à 250 W. Protection thermique contre les surcharges. Réglage des fins de course. Commandes Interrupteur mural filaire fourni. Télécommande radiofréquence (RF) incluse. Récepteur radio intégré. Compatible avec systèmes domotiques ou commandes centralisées (contact sec ou RS-485 selon modèle).

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Finition Carter finition blanc mat thermolaqué. Embouts en ABS haute résistance. Toile sans plis avec bordures noires renforçant le contraste. Performances Déploiement et remontée automatiques. Fonctionnement silencieux. Excellente planéité de la toile. Compatible avec vidéoprojecteurs Full HD, 4K et laser. Résistance aux UV et au vieillissement. Utilisation intensive en environnement hôtelier. Normes Conforme aux directives européennes CE. Conforme aux exigences de sécurité électrique Basse Tension (LVD). Conforme à la directive CEM (Compatibilité Électromagnétique). Matériaux conformes au règlement REACH. Toile classée M1 ou B-s2,d0 (ou équivalent) pour la réaction au feu. Garantie Motorisation : 5 ans minimum Toile de projection : 2 ans minimum Structure et mécanisme : 5 ans minimum
--	--	---

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
28	CHAISE DE CONFÉRENCE EMPILABLE AVEC TABLETTE 	Désignation Chaise de conférence empilable avec tablette écritoire escamotable, destinée aux salles de conférence, salles de réunion, espaces de formation et amphithéâtres d'un établissement hôtelier. Mobilier ergonomique, robuste et conçu pour un usage intensif. Dimensions Largeur hors tout : 500 mm Profondeur : 550 mm Hauteur totale : 850 mm Hauteur d'assise : 450 mm Largeur d'assise : 460 mm Profondeur d'assise : 440 mm Dimensions de la tablette : 300 × 450 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Structure réalisée en acier tubulaire haute résistance, diamètre 25 à 30 mm, épaisseur 2 mm minimum. Assemblage mécano-soudé avec finition soignée. Piètement à quatre pieds avec traverses de renfort. Patins en polyamide antidérapants et non marquants. Capacité d'empilage : 10 chaises minimum. Assise et dossier Assise et dossier ergonomiques en polypropylène injecté haute densité ou assise rembourrée en mousse haute résilience. Mousse polyuréthane densité 35 à 40 kg/m³ (version tapissée). Revêtement en tissu 100 % polyester ou tissu technique classé non-feu. Dossier ergonomique offrant un bon maintien lombaire. Coins arrondis pour une meilleure sécurité. Tablette écritoire Tablette rabattable montée sur bras métallique renforcé. Plateau en ABS haute résistance ou stratifié compact HPL. Rotation silencieuse avec verrouillage en position d'utilisation. Surface résistante aux rayures, aux chocs et aux taches. Adaptée aux utilisateurs droitiers (version gaucher disponible en option). Finition Structure métallique finition époxy thermolaquée noir mat. Assise et dossier en tissu gris anthracite, beige ou noir (au choix du maître d'ouvrage). Tablette finition noir mat. Performances Mobilier destiné à un usage intensif. Charge admissible : 150 kg minimum. Excellente stabilité. Haute résistance aux chocs, à l'abrasion et aux nettoyages fréquents. Tablette adaptée à la prise de notes et à l'utilisation d'un ordinateur portable.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Normes Conforme à la norme EN 16139 – Mobilier – Résistance, durabilité et sécurité des sièges à usage collectif. Conforme à la norme EN 1022 – Détermination de la stabilité des sièges. Structure métallique avec revêtement conforme au règlement REACH. Tissu classé M1 ou EN 1021-1 et EN 1021-2 (résistance à l'inflammabilité). Panneaux conformes à la classe E1 selon la norme EN 13986. Exigence de fixation La chaise devra être de type fixe, spécialement conçue pour les salles de conférence, et équipée d'une tablette écriteire intégrée et solidaire de la structure, ne pouvant être démontée sans outillage spécifique. L'ensemble chaise + tablette devra constituer un seul bloc rigide garantissant une excellente stabilité et une utilisation intensive. Les assemblages devront être réalisés par soudure, boulonnage sécurisé ou tout autre procédé industriel assurant une fixation permanente et durable. Aucun jeu, vibration ou mouvement de la tablette ne sera admis lors de son utilisation. La tablette devra supporter une charge minimale de 15 kg sans déformation permanente. Le fournisseur devra garantir la rigidité de l'ensemble et fournir un mobilier conforme aux exigences des établissements recevant du public (ERP) pour un usage intensif. Garantie Structure métallique : 5 ans minimum Tablette écriteire : 5 ans minimum Revêtement et mousse : 2 ans minimum
--	--	--

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
29	VIDÉOPROJECTEUR PROFESSIONNEL POUR SALLE DE PROJECTION  Lu et accepté LE SOUMISSIONNAIRE Nom et Prénom, Signature et Cachet	Désignation Vidéoprojecteur professionnel haute luminosité destiné aux salles de projection, salles de conférence, amphithéâtres et espaces de présentation d'un établissement hôtelier. Appareil conçu pour un fonctionnement intensif, offrant une excellente qualité d'image, une grande fiabilité et une maintenance réduite. Caractéristiques générales Technologie de projection : Laser DLP ou Laser 3LCD Source lumineuse : Laser phosphore Durée de vie de la source lumineuse : 20 000 heures minimum (mode normal) Résolution native : 4K UHD (3840 × 2160) ou WUXGA (1920 × 1200) avec technologie 4K Enhancement Luminosité : 7 000 lumens ANSI minimum Contraste : 2 500 000:1 minimum Format d'image : 16:9 (compatible 16:10 et 4:3) Compatible HDR10 Affichage de plus d'un milliard de couleurs. Optique Objectif motorisé avec zoom optique 1,6× minimum Mise au point motorisée. Lens Shift horizontal et vertical motorisé. Correction automatique de trapèze (Keystone) horizontale et verticale. Projection avant, arrière et plafond. Connectique 2 × HDMI 2.0 minimum DisplayPort ou HDBaseT. VGA. USB Type-A. USB Type-B. RJ45 Ethernet. RS-232. Audio In / Audio Out. Compatible commandes IP. Performances Niveau sonore : ≤ 30 dB (mode économique). Démarrage et extinction rapides. Fonctionnement continu 24 h/24 – 7 j/7. Compatible projection Full HD, 4K UHD et contenus HDR. Excellente restitution des couleurs. Faible maintenance grâce à la technologie laser. Installation Installation sur plafond ou support mural. Compatible avec écrans motorisés 16:9 jusqu'à 200 pouces. Réglages motorisés accessibles par télécommande. Télécommande infrarouge fournie. Gestion réseau et supervision à distance.

		Alimentation 220–240 V – 50/60 Hz. Consommation maximale : 450 W. Mode veille : ≤ 0,5 W. Accessoires fournis Télécommande. Câble d'alimentation. Cache objectif. Manuel d'utilisation. Kit de fixation (si prévu au marché). Finition Boîtier en ABS haute résistance. Couleur : Blanc mat ou Noir mat, selon l'aménagement de la salle. Système de ventilation optimisé avec filtres facilement accessibles. Normes Marquage CE. Conforme aux directives européennes CEM et Basse Tension (LVD). Conforme à la directive RoHS. Conforme au règlement REACH. Garantie Vidéoprojecteur : 5 ans minimum Source lumineuse laser : 20 000 heures ou 5 ans minimum Assistance technique et disponibilité des pièces détachées pendant 7 ans minimum.
--	--	--

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
30	PLAYSTATION 5 POUR LA SALLE DE JEUX 	Garantie Garantie constructeur : 24 mois minimum, pièces et main-d'œuvre. Assistance technique assurée pendant toute la période de garantie. Disponibilité des pièces de rechange pendant 7 ans minimum. Remplacement ou réparation de tout équipement présentant un défaut de fabrication ou de fonctionnement, sans frais pour le maître d'ouvrage. Mise à jour du logiciel système (firmware) disponible durant la période de garantie.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
31	BABY-FOOT PROFESSIONNEL 	Désignation Baby-foot professionnel 4 joueurs, destiné aux espaces de loisirs, salle TV et salle de jeux d'un établissement hôtelier. Équipement robuste conçu pour un usage intensif. Dimensions Longueur : 1 400 mm Largeur : 750 mm (hors poignées) Hauteur : 900 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Caisse réalisée en contreplaqué multiplis ou MDF haute densité de 30 mm minimum. Renforts internes assurant une excellente rigidité. Piètement en acier thermolaqué ou bois massif renforcé. Vérins de mise à niveau réglables pour sols irréguliers. Visserie en acier inoxydable. Surface de jeu Terrain en stratifié haute pression (HPL) ou verre trempé sablé. Surface parfaitement plane avec coins relevés. Traçage sérigraphié haute résistance. Résistance élevée à l'usure et aux rayures. Barres de jeu 8 barres en acier chromé traité anticorrosion. Diamètre : 16 mm minimum. Glissement sur roulements à billes ou bagues autolubrifiantes. Poignées ergonomiques antidérapantes. Joueurs Joueurs moulés en aluminium ou matériau composite haute résistance. Fixation par vis traversantes. Peinture cuite au four résistante aux chocs. Équipements 2 compteurs de points intégrés. 2 récupérateurs de balles. Livré avec 10 balles professionnelles. Buts renforcés avec retour de balle. Finition Corps finition bois noyer, chêne ou noir mat. Piètement finition époxy noir. Protection des angles et chants renforcés.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Performances Utilisation intensive en hôtel. Excellente stabilité. Résistance élevée aux chocs et à l'usure. Entretien facile. Adapté aux compétitions de loisirs et à un usage quotidien. Normes Conforme aux exigences de sécurité applicables aux équipements de loisirs. Matériaux conformes au règlement REACH. Bois certifié FSC® ou PEFC (ou équivalent). Garantie Garantie constructeur : 2 ans minimum, pièces et main-d'œuvre. Disponibilité des pièces détachées pendant 7 ans minimum. Remplacement des pièces défectueuses pendant la période de garantie.
--	--	---

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
32	BILLARD PROFESSIONNEL 	Désignation Billard professionnel destiné aux salles de loisirs, salle TV et espaces de détente d'un établissement hôtelier. Équipement haut de gamme conçu pour un usage intensif, alliant robustesse, précision de jeu et esthétique contemporaine. Dimensions Longueur hors tout : 2 900 mm Largeur hors tout : 1 630 mm Hauteur : 800 mm Tolérance dimensionnelle : ± 10 mm. Structure Châssis porteur en bois massif renforcé ou acier structurel haute résistance. Caisse en panneaux multiplis ou MDF haute densité plaqué bois naturel. Piètement renforcé avec vérins de mise à niveau réglables. Assemblage par quincaillerie métallique haute résistance garantissant une parfaite stabilité. Surface de jeu Plateau en ardoise naturelle rectifiée de 25 mm minimum, en 3 parties. Tapis de jeu professionnel en laine peignée haute densité (70 % laine minimum). Bandes de rebond en caoutchouc naturel haute performance. Poches renforcées en cuir synthétique ou cuir véritable avec filets haute résistance. Finition Finition extérieure en placage bois noyer avec vernis polyuréthane mat anti-rayures. Angles protégés par inserts en métal thermolaqué noir. Coloris du tapis : vert, bleu, gris ou bordeaux, au choix du maître d'ouvrage. Accessoires fournis 2 queues de billard professionnelles (145 cm minimum). 1 jeu complet de billes en résine phénolique. 1 triangle. 2 craies. 1 brosse d'entretien. 1 housse de protection. Performances Mobilier conçu pour un usage intensif. Excellente stabilité et précision de jeu. Surface résistante à l'usure et aux déformations. Entretien facile. Adapté aux espaces de loisirs d'hôtels, clubs et centres de conférences. Normes Conforme aux exigences de sécurité applicables au mobilier collectif. Bois certifié FSC® ou PEFC (ou équivalent). Matériaux conformes au règlement REACH. Finitions à faibles émissions de COV. Garantie Garantie constructeur : 2 ans minimum, pièces et main-d'œuvre. Disponibilité des pièces détachées pendant 7 ans minimum. Remplacement des composants défectueux pendant la période de garantie.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
33	COMPTOIR D'ACCUEIL HÔTEL 	Désignation : Comptoir d'accueil principal sur mesure destiné au hall de réception d'hôtel, de style contemporain et minimaliste. Dimensions générales Longueur totale : 4 500 mm Profondeur : 700 mm Hauteur totale : 1 100 mm Module signalétique latéral : intégré au comptoir, destiné à recevoir le logo de l'hôtel en lettres rapportées. Structure Ossature réalisée en panneaux MDF hydrofuges haute densité de 30 mm d'épaisseur minimum, renforcée par une structure interne garantissant une parfaite stabilité. Assemblage invisible par visserie et ferrures métalliques. Contreventements internes pour limiter toute déformation. Habillage extérieur Revêtement de l'ensemble des façades en feuille de pierre naturelle opaque stratifiée (Stone Veneer), collée sur support rigide. Aspect minéral uniforme avec veinage naturel. Teinte : beige clair / ivoire (selon échantillon validé par la Maîtrise d'Œuvre). Joints discrets et continus. Arêtes parfaitement alignées avec finition soignée. Plateau supérieur Plateau en MDF hydrofuge revêtu de la même feuille de pierre opaque. Épaisseur finie : environ 40 mm. Arêtes droites avec finition monolithique. Façade signalétique Logo FTF en plexiglas (PMMA) vert foncé. Lettres découpées au laser. Épaisseur : 10 mm. Finition brillante. Fixation invisible par entretoises ou collage structural. Poste de travail intérieur Comprenant notamment : plan de travail stratifié haute résistance ; emplacement pour écran informatique ; passages de câbles avec obturateurs ; espace pour clavier et périphériques ; rangements et caissons selon plans d'exécution ; pré-équipement électrique et informatique. Éclairage Prédisposition pour alimentation des équipements informatiques. Intégration discrète des passages de câbles. Éclairage d'ambiance assuré par une lampe décorative posée sur le comptoir (hors fourniture du mobilier). Finitions Toutes les faces visibles parfaitement poncées avant habillage. Angles et raccords continus sans vis apparentes. Résistance élevée aux rayures, aux chocs légers et à l'usage intensif d'un hall d'hôtel. Nettoyage facilité grâce au revêtement minéral stratifié.

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

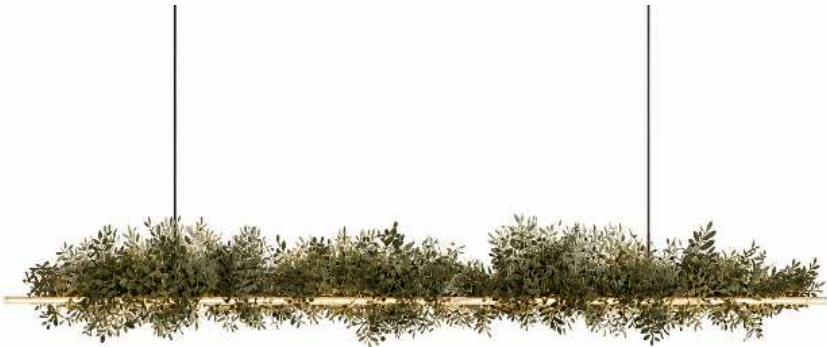
Nom et Prénom, Signature et Cachet

		Mise en œuvre Fabrication entièrement sur mesure selon les plans de détail. Livraison prête à poser. Réglage des niveaux sur vérins invisibles. Fixation au sol si nécessaire suivant les prescriptions du maître d'œuvre. Prescriptions de qualité Mobilier destiné à un usage intensif en établissement hôtelier. Tous les matériaux devront être neufs, exempts de défauts et conformes aux spécifications du fabricant. Les dimensions définitives seront vérifiées sur site avant fabrication. Les hauteurs retenues (environ 1,10 m côté visiteurs)
--	--	---

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

ANNEXE N°	Désignation et image	Caractéristiques techniques
34	SUSPENSION LUMINEUSE DÉCORATIVE VÉGÉTALISÉE  Lu et accepté LE SOUMISSIONNAIRE Nom et Prénom, Signature et Cachet	Intégration de l'éclairage Le décor recevra un luminaire linéaire suspendu traversant toute la largeur de la composition. Prévoir : réservations nécessaires dans la structure ; passages de câbles invisibles ; alimentation électrique dissimulée dans l'ossature. Élément végétalisé Le luminaire sera complété par une composition végétale décorative suspendue sur toute la longueur. Prévoir : système de fixation intégré à la structure ; entretien et démontage facilités ; possibilité d'utiliser une végétation stabilisée ou artificielle haut de gamme selon les prescriptions du projet. Désignation : Suspension lumineuse décorative sur mesure destinée à être implantée au-dessus du comptoir d'accueil de l'hôtel, associant un luminaire linéaire LED à une composition végétale décorative afin de constituer l'élément central du hall de réception. Dimensions Longueur : 4 000 mm Largeur de la composition végétale : 400 à 600 mm (variable) Hauteur totale : 350 à 500 mm selon la densité du feuillage Hauteur de suspension : à ajuster selon la hauteur sous plafond et la visibilité depuis le hall. Structure Profilé porteur en aluminium extrudé. Finition thermolaquée noire mate ou champagne satiné selon validation de la Maîtrise d'Œuvre. Suspentes métalliques réglables en acier inoxydable permettant un parfait nivellement. Fixations invisibles intégrées dans le faux plafond. Éclairage Ruban LED linéaire intégré sur toute la longueur. Diffuseur opalin assurant une lumière homogène sans éblouissement. Température de couleur : 3000 K (blanc chaud) pour une ambiance chaleureuse et accueillante. Indice de rendu des couleurs (IRC) ≥ 90. Durée de vie minimale : 50 000 heures. Alimentation déportée et dissimulée dans le faux plafond. Compatible avec un système de variation (DALI ou équivalent) si prévu au projet. Composition végétale La suspension sera entièrement habillée d'une composition végétale décorative disposée de manière libre et naturelle. Elle comprendra : feuillages de différentes essences ; volumes irréguliers ; retombées naturelles sur plusieurs niveaux ; densité variable afin d'éviter tout aspect répétitif. La composition devra présenter un aspect organique et asymétrique, reproduisant l'apparence d'une végétation naturelle. Selon le choix du Maître d'Ouvrage, la végétation pourra être : végétaux stabilisés haut de gamme ne nécessitant aucun arrosage ; ou végétaux artificiels premium à rendu très réaliste et résistants aux UV.

		Finitions Aucun élément technique visible. Câbles de suspension discrets. Intégration invisible des alimentations électriques. Ensemble parfaitement aligné sur l'axe du comptoir. Répartition homogène de la végétation sur toute la longueur. Mise en œuvre Fabrication entièrement sur mesure. Prévoir un système de démontage permettant les opérations de maintenance de l'éclairage. Réglage final de la hauteur sur chantier. Tous les composants électriques devront être conformes aux normes en vigueur et adaptés à un usage intérieur dans un établissement hôtelier.
--	--	---

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom et Prénom, Signature et Cachet

D – OFFRE DE PRIX

BORDEREAU DES PRIX ET DETAIL ESTIMATIF: MOBILIER ET EQUIPEMENTS - CENTRE D'HEBERGEMENT DES EQUIPES NATIONALES						
Catégorie/Emplacement	Article	DESCRIPTION ET DIMENSIONS	Photo-détails et caract.	Qté	Prix Unitaire (HTVA)	Prix Total (HTVA)
Mobilier chambre	Lit simple	Lit hôtelier+tete de lit rembourree 110x200x45cm	ANNEXE N°1	56		
Mobilier chambre	Lit double	Lit hôtelier+tete de lit rembourree 1100x200x45cm	ANNEXE N°2	3		
Mobilier chambre	Matelat Lit simple	Matelat 90 x190 x25cm	ANNEXE N°3	56		
Mobilier chambre	Matelat Lit double	Matelat 180 x190x25cm	ANNEXE N°4	3		
Mobilier chambre	Table de chevet	50x45x50	ANNEXE N°5	62		
Mobilier chambre	Linge de lit	Parure de lit simple-	ANNEXE N°6	56		
Mobilier chambre	Linge de lit	Parure de lit double-	ANNEXE N°7	3		
Mobilier chambre	Oreillers	50x70cm	ANNEXE N°8	124		
Mobilier chambre	Ensemble de rideaux	300x 260cm	ANNEXE N°9	31		
Mobilier chambre	Meuble télé chambres et suites	Element en bois dimensions 280x45x75cm	ANNEXE N°10	31		
Mobilier chambre	Assise chambre	TABOURET / POUF REMBOURRÉ	ANNEXE N°11	31		
Mobilier chambre	Tapis	Set de 3 tapis standards (60x110/60x110/60x180)	ANNEXE N°12	31		
Mobilier chambre	Coffre fort	dimension 35x25x20cm	ANNEXE N°13	62		
Mobilier chambre	Télévision et support	Smart TV 42-	ANNEXE N°14	31		
Mobilier salle de télé et salle de jeu	Télévision et support	Smart TV 72-	ANNEXE N°15	4		
Mobilier Salon Suite	Canapé 2 places suites	Canapé salon suite 170x85x75cm	ANNEXE N°16	3		
Mobilier Salon Suite	Fauteuil suites	Fauteuil suite 80x75x75cm	ANNEXE N°17	6		
Mobilier Salon Suite	Table basse suites	Table lounge 90x60x35cm	ANNEXE N°18	3		
Mobilier Lobby	Canapé 2 places	Canapé lounge 180x85x80cm	ANNEXE N°19	7		
Mobilier Lobby	Fauteuil Lobby	Fauteuil lounge 78x70x79cm	ANNEXE N°20	29		
Mobilier Lobby	Table basse lobby	Table en bois 75x75x45cm	ANNEXE N°21	12		
Mobilier salle télé/ salle de jeux	Canapé 3 places salle tele/S.de jeu	Canapé lounge 210x90x80cm	ANNEXE N°22	14		
Mobilier salle télé	Table d'appoint salle télé	Table en bois diam30x55cm	ANNEXE N°23	10		
Mobilier salle je jeux	Table basse salle de jeux	Table en bois 110x65x35cm	ANNEXE N°24	2		
Mobilier du réfectoire	Chaise réfectoire	Chaise en bois 50x54x85cm	ANNEXE N°25	35		
Mobilier du réfectoire	Table refectoire	Table 4 personnes 140x80x75cm	ANNEXE N°26	12		
Mobilier Salle de visionnage	Ecran de projection motorisé elect.	Ecran 200 pouces 443x249cm	ANNEXE N°27	1		
Mobilier Salle de Visionnage	Chaise de conférence	Chaise de conférence avec tablette 50x55x85cm	ANNEXE N°28	42		
Mobilier Salle de Visionnage	Video projecteur	Video projecteur-	ANNEXE N°29	1		
Équipement Salle de jeu	Playstation	Playstation 5-	ANNEXE N°30	2		
Équipement Salle de jeu	Baby-foot	Baby-foot professionnel 140x75x90cm	ANNEXE N°31	2		
Équipement Salle de jeu	Billard	Billard 290x163x80cm	ANNEXE N°32	1		
Équipement hall d'accueil	Comptoir d'accueil	Comptoir 450x0x100cm	ANNEXE N°33	1		
Équipement hall d'accueil	Suspension décorative végétalisée	suspension au dessus du comptoir 400x35cm	ANNEXE N°34	1		
PRIX TOTAL HTVA						
TOTAL TVA						
PRIX TOTAL TTC						

Arrêter le présent bordereau des prix et le détail estimatif à la somme de :

Vu et Vérifié par:

Lu et accepté par l'Entreprise:

Vu et Approuvé par:

E – ANNEXES

ANNEXE 01 : MODELE DE SOUMISSION

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Appel d'Offres N°AO-010/2026

SOUMISSION

Je soussigné.....

Agissant en mon nom et pour le compte de :

Inscrit au registre national des entreprises (RNE) Sous le numéro :

Adresse du siège social.....

Agissant en qualité de

Après avoir pris connaissance de tous lots, les articles et toutes les pièces figurant au Cahier des Charges relatif du présent appel d'offre.

Dans ce but, je remets la présente soumission dûment signée par mes soins.

Je m'engage à respecter toutes les clauses du cahier des charges et à fournir les équipements dans un délai ne dépassant pas **cent vingt (120) jours** y compris dimanche et jours fériés à compter du lendemain de la notification de l'attribution du marché.

Le montant de mon offre est de :

Montant HT En lettres et en chiffres :

.....
.....

TAXES En lettres et en chiffres :

.....
.....

Montant TTC En lettres et en chiffres :

.....
.....

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant **120 jours** fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Je joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir.

J'affirme que je ne suis pas (ou la société pour laquelle j'interviens) sous le coup d'une interdiction légale.

RIB (20 Chiffres)

Identité Bancaire/postale.....

Fait à, le

Signature et cachet

(Précédée de la mention "lu et approuvé")

ANNEXE 02 : MODELE CAUTION PROVISOIRE

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Modèle d'engagement d'une caution personnelle et solidaire (à produire au lieu et place du cautionnement provisoire)

Je soussigné – nous soussignés (1) agissant en qualité de (2).....

1) Certifie – certifions que (3) a été agréé par le Ministre chargée des Finances en application de l'article 113 du décret n° 1039-2014 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué que (3) a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n° en date du le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2) Déclare me – déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4).....

Domicilié à (5) Au titre du montant de cautionnement provisoire pour participer à (6) **l'Appel d'Offres N°AO-010/2026** publié(e) en date du par (7) et relatif – relative à

Le montant du cautionnement provisoire, s'élève à Dinars (en toutes lettres), et à Dinars (en chiffres).

3) M'engage – nous nous engageons solidairement à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le soumissionnaire serait débiteur au titre de(6) et ce, à la première demande écrite du(7) sans une mise en demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.

Le présent cautionnement est valable pour une durée de à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Fait àle.....

(1) Nom(s) et prénom(s) du (des) signataire(s)

(2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant

(3) Raison sociale de l'établissement garant

(4) Nom du soumissionnaire (personne physique) ou raison sociale du soumissionnaire (personne morale)

(5) Adresse du soumissionnaire

(6) la concurrence (choix du mode de passation)

(7) Acheteur public

ANNEXE 03 : FICHE DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Nom et Prénom (ou Raison Sociale) :

Forme Juridique :

Adresse :

Téléphone : Fax : E-mail :

RNE :

N° d'Affiliation à la CNSS :

Matricule Fiscal :

Capital social :

Date de création :

N° et date(s) du JORT portant les annonces légales concernant la société :

Présentation de l'activité de l'entreprise :

Personnel bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'appel d'offres :

Nom et Prénom :

fonction :

Effectif par qualification :

Qualification

Nombre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 04 : FICHE CONTACT AVEC LE SOUMISSIONNAIRE
--

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Soumissionnaire :	
.....	
Adresse de courrier :	
.....	
.....	
Ville :	Code Postal :
Téléphone(s) N° :	
.....	
Fax(s) N° :	
Adresse E-mail :	
.....	

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 05 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE
--

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je soussigné :.....

Agissant en tant que

De la société (ou entreprise)

Objet du marché.

Déclare sur l'honneur que ma société n'est ni en état de faillite ni en état de liquidation judiciaire.

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 06 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je soussigné

Agissant en tant que

De la société (ou entreprise)

Objet du marché.

- 1) Déclare sur l'honneur que je n'ai pas fait et je m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- 2) La Fédération Tunisienne de Football – la FTF – est en droit, en cas de constatation de non-respect de cette déclaration de résilier le marché indiqué ci-avant.

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 07 : DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON APPARTENANCE
--

(A remplir et à insérer obligatoirement dans les documents administratifs)

Je soussigné

Représentant de la société

Objet du marché.

- 1) Déclare formellement, n'ayant pas été agent exerçant au sein de la Fédération Tunisienne de Football, depuis au moins Cinq (05) ans.
- 2) La Fédération Tunisienne de Football – la FTF – est en droit, en cas de constatation de non-respect de cette déclaration de résilier le marché indiqué ci-avant.

Fait à, le

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom, Prénom et qualité du signataire

Signature et Cachet

ANNEXE 08 : MODELE DE LA CAUTION DEFINITIVE

Modèle d'engagement d'une caution personnelle et solidaire À produire au lieu et place du cautionnement définitif (Marché assorti d'un délai de garantie et d'une retenue de garantie)

Je soussigné – nous soussignés (1)agissant en qualité de (2).....

1) Certifie – certifions que (3) a été agréé par le Ministre des Finances en application l'article 113 du décret n° 2014-1039 du 13 Mars 2014, portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué que (3) a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n° en date du

le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2) Déclare me – déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4)

Domicilié à (5) Au titre du montant du cautionnement définitif auquel ce dernier est assujéti en qualité de titulaire du contrat d'achat n° passé avec (6) en date du enregistré à la recette des finances (7)..... relatif à (8)

Le montant du cautionnement définitif, s'élève à % du montant du contrat d'achat, ce qui correspond à dinars (en toutes lettres), et à dinars (en chiffres).

3) M'engage – nous nous engageons solidairement, à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le titulaire du contrat d'achat serait débiteur au titre du contrat d'achat susvisé, et ce, à la première demande écrite de la **Fédération Tunisienne de Football** sans que j'ai (nous ayons) la possibilité de différer le paiement ou soulever de contestation pour quelque motif que ce soit et sans une mise en demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.

4) En application des dispositions de l'article 13 du décret n°2022-68 du 19 octobre 2022, édictant des dispositifs spéciales pour l'amélioration de l'efficacité de la réalisation des projets publics et privés , le cautionnement définitif ou son reliquat est restitué au titulaire du contrat d'achat ou la caution qui le remplace devient caduque ,à condition que le titulaire du contrat d'achat se soit acquitté de toutes ses obligations avec le respect des délais réglementaires, et l'obtention du procès-verbal de la réception définitive du projet sans réserve .Dans ce cas , le procès-verbal de la réception définitive remplace l'attestation de mainlevée auprès de l'institution financière qui a accordé la caution.

Fait à le

(1) Nom(s) et prénom(s) du (des) signataire(s)

(2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant

(3) Raison sociale de l'établissement garant

(4) Nom du titulaire du marché

(5) Adresse du titulaire du marché

(6) Acheteur public

(7) Indication des références d'enregistrement auprès de la recette des finances

(8) Objet du marché

ANNEXE 09 : MODELE DE LA CAUTION DE LA RETENUE DE GARANTIE

Modèle d'engagement d'une caution personnelle et solidaire À produire au lieu et place de la retenue de garantie (Marché assorti d'un délai de garantie et d'une retenue de garantie)

Je soussigné – nous soussignés (1)agissant en qualité de (2).....

1) Certifie – certifions que (3) a été agréé par le Ministre des Finances en application de l'article 113 du décret n° 2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué, que a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n° en date du le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2) Déclare me – déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4)..... domicilié à (5) Au titre du montant de la retenue de garantie auquel ce dernier est assujéti en qualité de titulaire du contrat d'achat n° passé avec (6) en date du enregistré à la recette des finances (7)..... relatif à (8)

Le montant de la retenue de garantie, s'élève à % du montant des acomptes à payer au titre du contrat d'achat, ce qui correspond à dinars (en toutes lettres), et à dinars (en chiffres).

3) M'engage – nous nous engageons solidairement, à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le titulaire du marché serait débiteur au titre du marché susvisé, et ce, à la première demande écrite du sans que j'ai (nous ayons) la possibilité de différer le paiement ou soulever de contestation pour quelque motif que ce soit et sans une mise en demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.

4) En application des dispositions de l'article 111 du décret n° 2014-1039 susvisé, la caution qui remplace la retenue de garantie devient caduque après que le titulaire du marché ait accompli toutes ses obligations, et ce, à l'expiration du délai **de quatre mois** à partir de (9)

Si le titulaire du marché a été avisé par le Centre National Pédagogique, avant l'expiration du délai susvisé par lettre motivée et recommandée ou par tout autre moyen ayant date certaine, qu'il n'a pas honoré tous ses engagements, il est fait opposition à l'expiration de la caution. Dans ce cas, la caution ne devient caduque que par main levée délivrée par le Centre National Pédagogique.

Fait àle.....

(1) Nom(s) et prénom(s) du (des) signataire(s)

(2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant

(3) Raison sociale de l'établissement garant

(4) Nom du titulaire du marché

(5) Adresse du titulaire du marché

(6) Acheteur public

(7) Indication des références d'enregistrement auprès de la recette des finances

(8) Objet du marché

(9) Réception définitive ou de l'expiration du délai de garantie

ANNEXE 10 : MODELE D'ENGAGEMENT DE GARANTIE

Modèle d'engagement de garantie

Je soussigné :
(Nom, Prénom et fonction)

Représentant de la Société
(Nom et adresse)

Faisant éléction de domicile à
(adresse complète)

déclare que les équipements à fournir est soumis à un délai de garantie contre tout vice ou défaut des fabrication ou de qualité. Ce délai est **de 01 an(s)** à compter de la date de la réception provisoire des équipements et que cette garantie couvre les frais consécutifs et relatifs au déplacement du personnel, au conditionnement, à l'emballage et au transport et ce qu'il soit procédé aux opérations de réparation dans les locaux de la Fédération Tunisienne de Football ou dans ceux de la société.....

Au titre de cette garantie, je m'engage à remettre en état ou à remplacer à ses frais les pièces des équipements qui sera reconnu défectueux.

Et je m'engage, pendant la période de garantie, à :

- 1- Exécuter les réparations que me sont présentes dans un délai désigné par le **Fédération Tunisienne de Football**. Si à l'expiration du délai de garantie, la sociétén'a pas procédé aux remises en état prescrites ou si ces remises en état nécessitent des délais prolongés, le délai de garantie sera prolongé jusqu'à l'exécution complète des remises en état.
- 2- La réparation et la remise en marche avec la fourniture des pièces de rechanges des équipements gratuitement et ce durant une année à partir de la date de réception provisoire.

Fait à Le

Cachet de l'acteur économique